

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le 12/10/2026

ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE

Berger
Levrault



SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

Rapport annuel

Introduction

L'ORDIF, Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France (qui, sous l'impulsion du Conseil régional d'Île-de-France, a rejoint l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France le 1^{er} août 2017), a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.

1

p.4

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau

- 1.1 Le territoire du SMICTOM
- 1.2 L'organisation du SMICTOM
- 1.3 Les compétences et délégations de compétences
- 1.4 Les faits marquants de l'année et chiffres clés

2

p.20

La gestion des déchets ménagers et assimilés

- 2.1 La collecte
- 2.2 Le traitement

3

p.28

La prévention des déchets

- 3.1 L'adoption du nouveau PLPDMA 2024-2030
- 3.2 Les grandes actions de la prévention en 2025

4

p.38

L'information aux habitants

- 4.1 Les animations scolaires et péri-scolaires
- 4.2 Les événements du SMICTOM
- 4.3 La sensibilisation lors des manifestations locales
- 4.4 Les outils de communication

5

p.46

Le coût du service

- 5.1 Les dépenses
- 5.2 Le financement du service
- 5.3 La synthèse des coûts

6

p.50

Annexes

- 6.1 Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- 6.2 Communauté de Communes Moret Seine et Loing
- 6.3 Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau

1.1 Le territoire du SMICTOM

COMPOSITION ET TERRITOIRE DU SMICTOM EN 2025

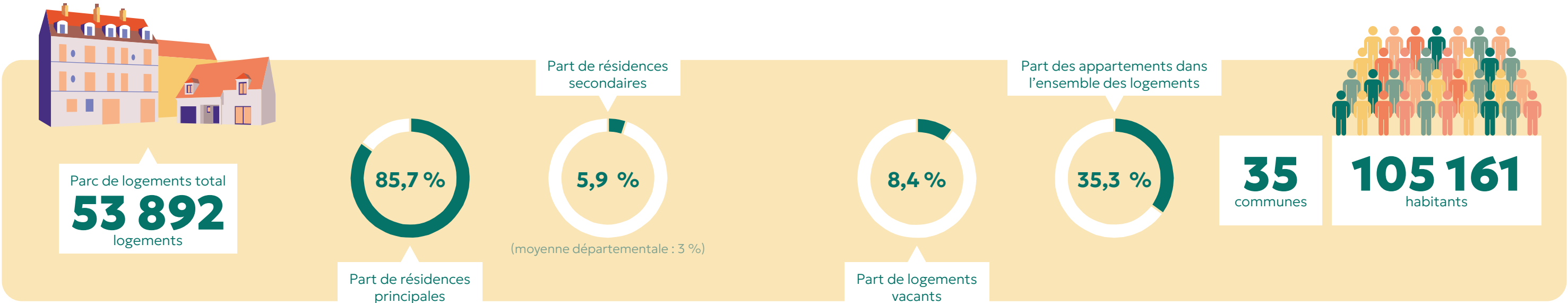
Nom des collectivités adhérentes *	Nombre de communes	Population	Part / population totale	Part d'appartements
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	26	70 909	67 %	40 %
Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux	1	1 026	1 %	8 %
Communauté de communes Moret Seine et Loing	8	33 226	32 %	22 %
TOTAL SMICTOM	35	105 161	100 %	34 %

* ou en convention

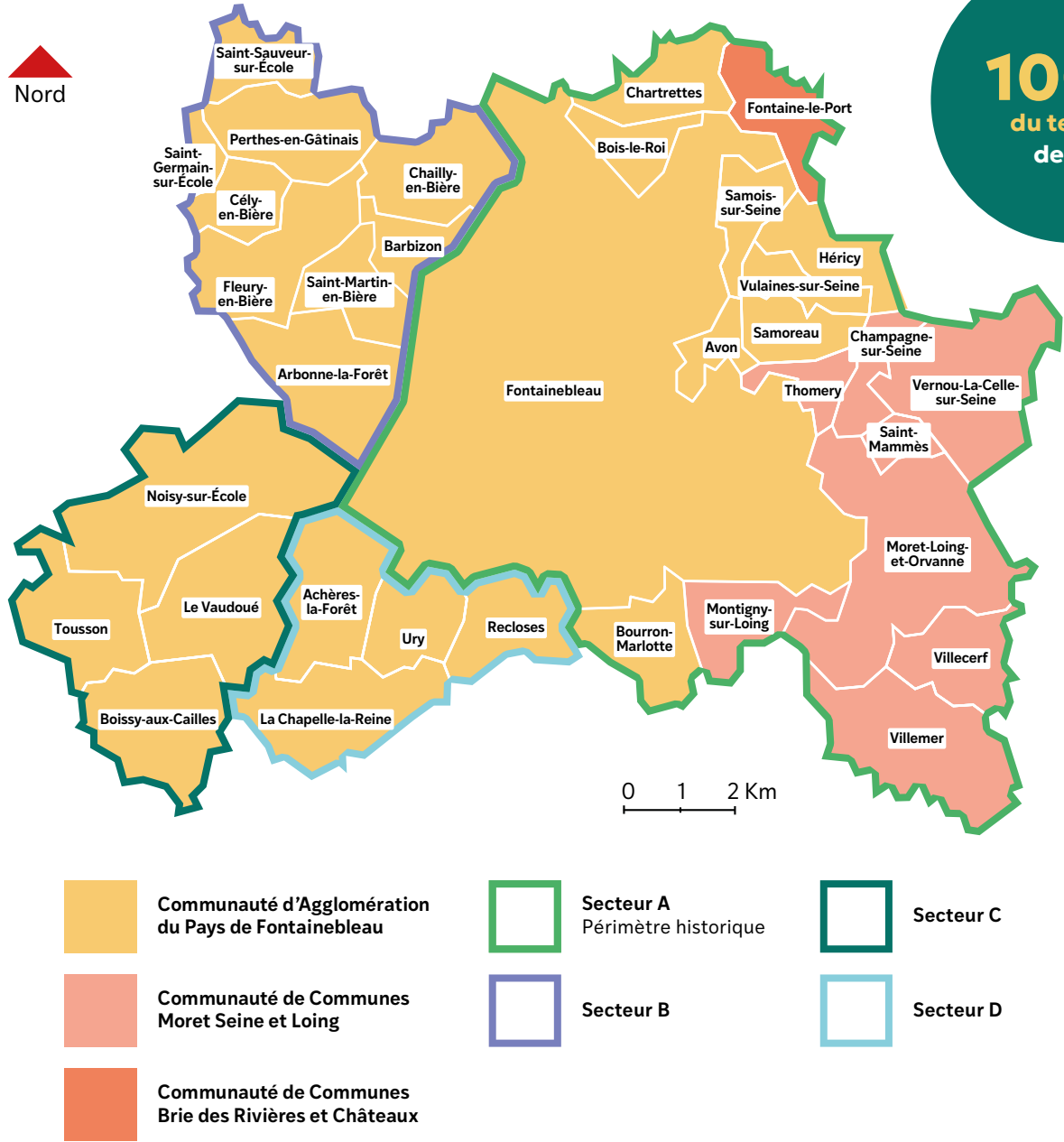
(source INSEE recensement 2022)

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 35 communes rurales et semi urbaines soit 105 195 habitants. Situées dans le sud de la Seine-et- Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreuses habitations individuelles et résidences secondaires.

QUELQUES CHIFFRES POUR CARACTÉRISER L'HABITAT DU SMICTOM



CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE DU SMICTOM



100 %
du territoire
desservi

1.2 L'organisation du SMICTOM

LES ÉLUS DU SYNDICAT (au 19 mai 2026)

Président et vice-présidents



M. Pascal GOUHOURY
Président



M. Dikran ZAKEOSSIAN
1^{er} vice-président
(prévention des déchets)



Mme Véronique FEMENIA
2^{ème} vice-présidente
(finances et ressources humaines)



M. Thibault FLINÉ
3^{ème} vice-président
(optimisation de la collecte et qualité du tri sélectif)



Mme Caroline DESTORS
4^{ème} vice-présidente
(tri à la source des biodéchets)

Délégués des communes (par secteur et par commune)

Secteur A	Délégué	Suppléant
Avon	Lucie PAMART	Nathan AJZENBERG
	Marie-Charlotte NOUHAUD	Olivier MAGRO
	Nicolas PIERRET	Bastien BAILLY
	Arielle DADONE	Sylvain PIESSET
Bois-le-Roi	Cyril PARUSSOLO	Cyril RADICI
	Jean-Pierre MORIN	Nicolas JOBARD
Bourron-Marlotte	Catherine HAMEL	Jean-Charles GANDON
	Yves PETIT	Jean BREGERE-MAILLET
Champagne-sur-Seine	Didier KERIGER	Guy CRANO
	Daniel DIDON	Marie-Christine MOINE
Chartrettes	Mickael MOREIRA	Floriane PARISOT
	Arnaud DELACOUR	Flore THIBON
Fontainebleau	Thibault FLINÉ	Julien GONDARD
	Anthony LANDAIS	Gérald RONTEIX
	Fanny MALVEZIN	Benoît JOIN-LAMBERT
	Chrystel SOMBRET	Marc MULLET
Fontaine-le-Port	Nicolas CEDILLE	Nicolas BAURIN
	Marie JURATOVAC	Patrick DORÉ
Héricy	Yannick TORRES	Pascaline COPPÉ
	Alain GIAT	David DEMICHEL

Montigny-sur-Loing	Isabelle COSTERIZANT	Suzanne L'HOMMÉE
	Alexandre BERTHEZ	Mathias CHAPLAIN
	Dikran ZAKEOSSIAN	Hervé JOCHMANS
Moret-Loing-et-Orvanne	Pascale LELOT-BERDIER	Gael TANGUY
	Mireille EYRIGNOUX	Véronique ZIVKOVIC
	Olivier THEOT	Jean-Philippe FONTUGNE
	Nathalie ILLE	Gérald PARCHOWSKI
	Véronique BOZEC	Pascuale DA COSTA
	Souheir BAYADO	Lucas POINTEL
	Joelle MANIGHETTI	Stéphane GRÉAU-CROS
	Patrick SEPTIERS	Ludovic BREYNE
	Julien FOSSAY	Bruno CHEMINEAU
	Benjamin SERRE	Jessica DAGBOVIE
Saint-Mammès	David REVERCHON	Mélanie REVAULT
	Benedikte HATTIER	Stéphanie STRIPPE
Samois-sur-Seine	Thierry PIGOT	Aurélie GAVELLE
	Pascal GOUHOURY	Bernadette CUGNY
Samoreau	Didier CARTEAU	Jérémy BEULLARD
	Bruno MICHEL	Christelle ARDUINI
Thomery	Caroline DESTORS	Matthieu HLAVAC
	Régine BRAUN	Alain MOMON
Vernou-la-Celle-sur-Seine	Caroline CESNEUT	Patrice SAINTON
	Amélie BOCCANFUSO	Martine DECHAUME
Villecerf	Victoria PEGUY	Pascal PICHON
	Véronique BOISSEAU	Annie DURIEUX
Villemer	Éric DESHAYES	Éric MERMINOD
	Gilles TOUCHAIS	Annick YANNIC
Vulaines-sur-Seine	Marianne MÉLIN	Hervé GAVOUYERE

Secteur B	Délégué	Suppléant
Arbonne-la-Forêt	Laurent YZEBE	Ludivine TILLAND
	Nicolas GALLOT	Pascale CHEMIN
Barbizon	Yves COZE	Sébastien GRÉGOIRE
	Olivier CHAPUS	Dominique GÉNOT
Cély-en-Bière	Bertrand GALLOIS	Jean GONIÉ
	Francis GUERRIER	Violette DESCHAMPS
Chailly-en-Bière	Alain THIERY	Paula LINARD
	Gilles BIARDEAU	Pierre SEGRET

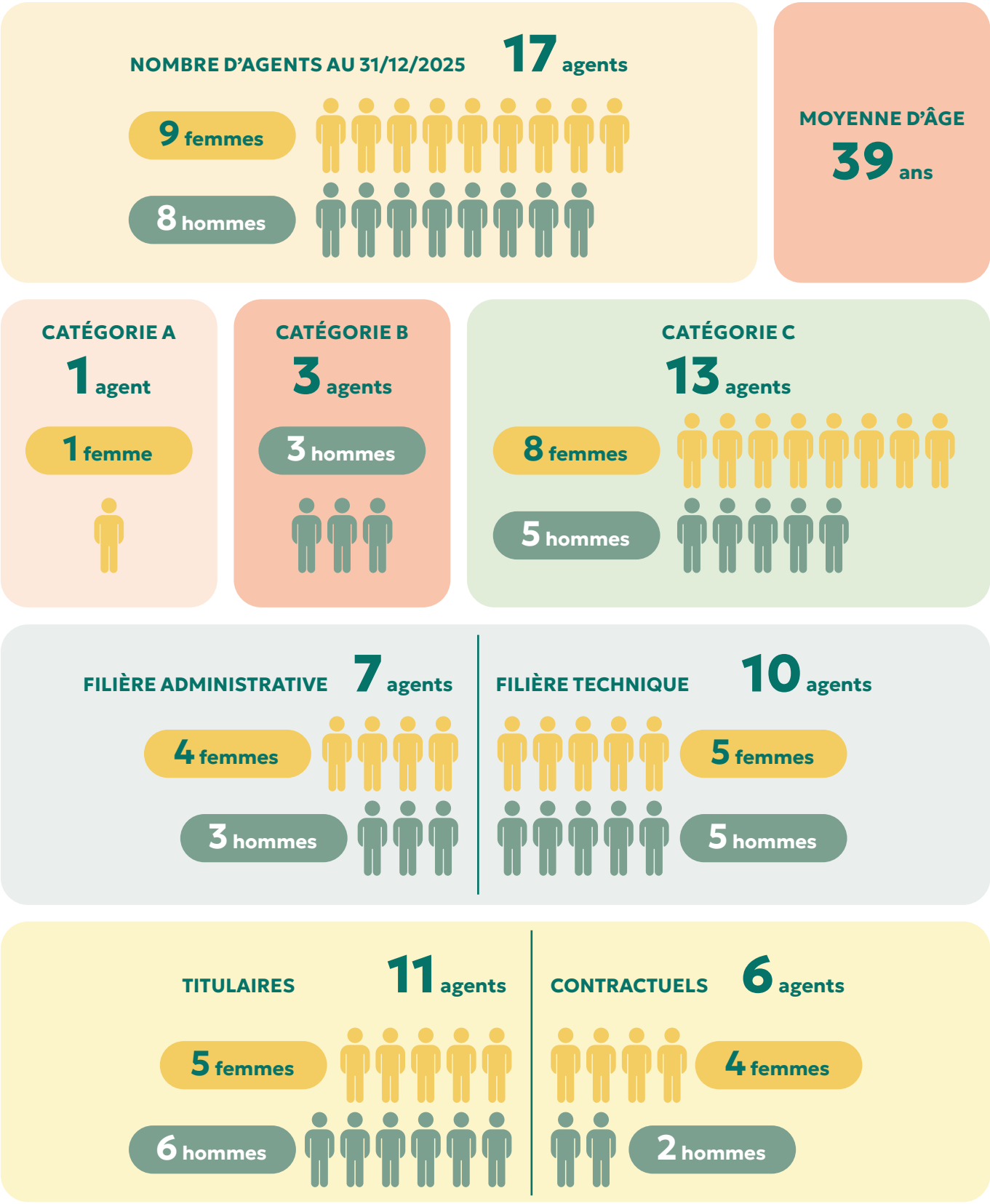
Fleury-en-Bière	Jean-Benoît LINAY	Martine BEIGNET
	Gilles DAUMAS	Floriane PARISOT
Perthes-en-Gâtinais	Jean-Charles BENYAKAR	Arnaud LAGOGUEY
	Laurence DELAY	Corinne LEMARCHAND
Saint-Germain-sur-École	Jean-Paul CULINAS	Jean HÉLIE
	Vanessa GUILLEMARD	Cédric TREPTEL
Saint-Martin-en-Bière	Véronique FÉMÉNIA	Grégoire DROUOT
	Sandrine FERNANDEZ	James MANCIAUX
Saint-Sauveur-sur-Ecole	Florence BERTIN	Christophe BAGUET
	Pierre GRÉGOIRE	Frédéric EGO

Secteur C	Délégué	Suppléant
Boissy-aux-Cailles	Lionel LEDENT	Marlène COCULO
	Patrick POCHON	Séverine CHAVANNEAU
Le Vaudoué	Michel CALMY	Alexandre VAYSSE
	Pascal SPANNACCINO	Laurent JOSEPH
Noisy-sur-École	André CHARVET	Benoist GIRARD
	Denis HAZOUARD	Eddy MOURANCHON
Tousson	Jean-Claude CABRAL	Mickael GOUÉ
	Marie-Christine ZANONI	Nathalie CHARBONNIER

Secteur D	Délégué	Suppléant
Achères-la-Forêt	Caroline MAILLARD	Hugues DE FINANCE
	Fabienne COTTÉ	Jean-Philippe MARTIN
La Chapelle-la-Reine	Laurence SAMMUT	Olivier HOUY
	Isabelle MARIE	Nathalie SANNA
Recloses	Thomas RIQUET	Julia ROCHE
	Fabrice RICHARD	Kevin GILLES
Ury	Giovanni PELLILLI	Jean-Philippe POMMERET
	Nicole ROUSSEAU	Erwan LESAGE

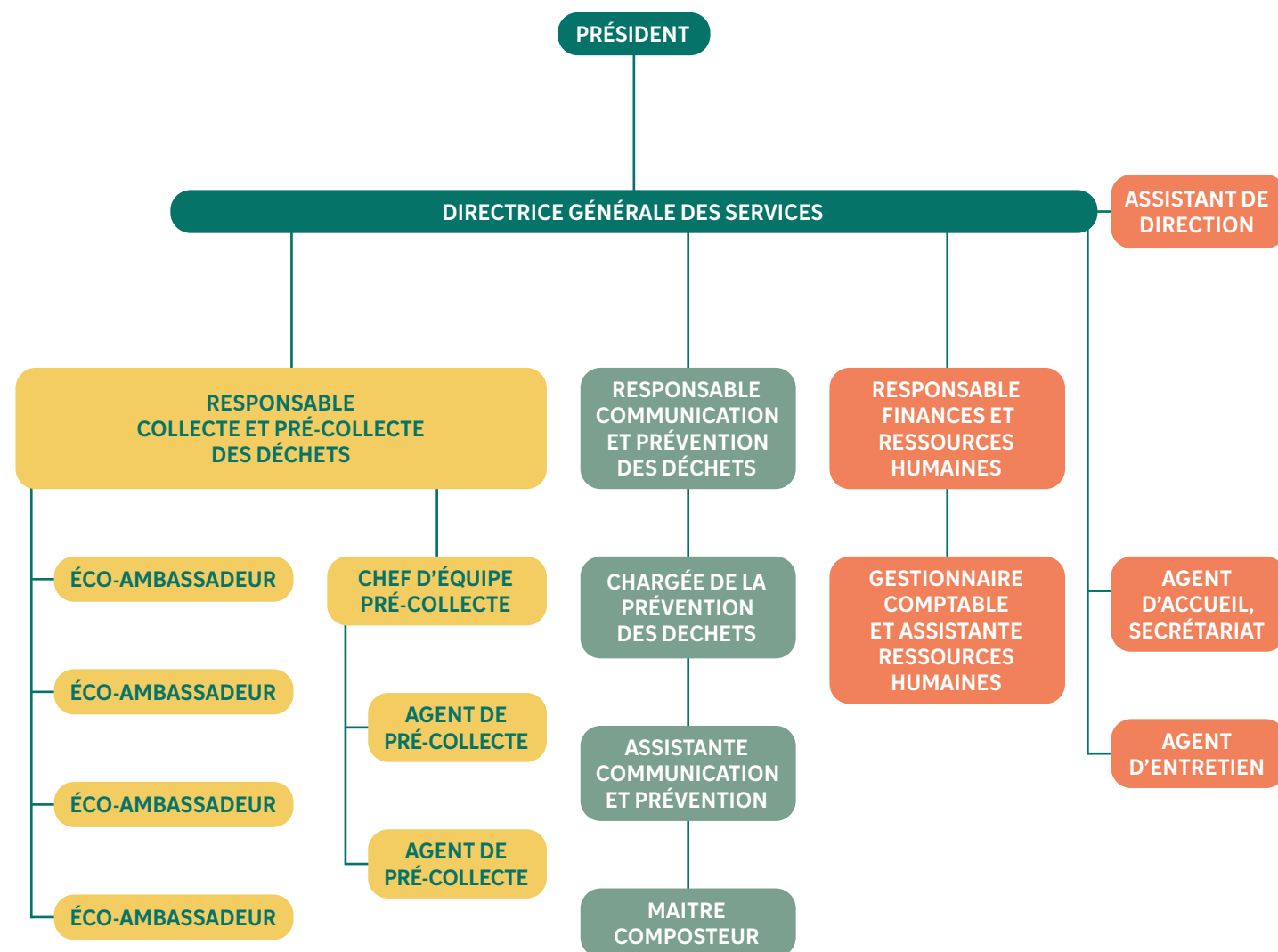
LES SERVICES

La carte d’identité du SMICTOM



L'organigramme

Désormais réunis en 3 pôles (Collecte/Pré-collecte, Communication/Prévention des déchets et Administration générale/Finances/RH), les services du SMICTOM se sont adaptés aux évolutions du territoire et du service afin de répondre au mieux aux attentes des usagers.



Service collecte et pré-collecte des déchets

Service communication et prévention des déchets

Service administration générale

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui n'ont que peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code de la commande publique, le SMICTOM réserve certains marchés aux structures d'insertion par l'activité économique.

C'est le cas du marché de maintenance des bacs et la livraison des composteurs, du marché Allo déchets relatif à la collecte des encombrants à domicile, et du marché de lavage des bacs et PAV biodéchets.

Le titulaire des marchés a pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.

En 2025 l'association IN'PACT, titulaire de plusieurs marchés dans ce cadre, a accueilli 12 demandeurs d'emploi (9 hommes et 3 femmes). Au cours de l'année, 5 d'entre eux sont sortis en emploi durable, en emploi en transition ou en formation certifiante (soit 41,67% de sorties positives).

La société In'pact accompagne 27 personnes (21 hommes et 6 femmes) en CDDI (contrat d'insertion) soit 20 ETP.



1.3 Les compétences et délégations de compétences

LA COLLECTE : ORGANISATION DE LA COLLECTE ET MODALITÉS DE COLLECTE

Collecte en porte-à-porte en 2025

La collecte en porte-à-porte est réalisée dans le cadre de marché de prestation de service

Modalités de collecte selon les flux	Prestataires	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles	AUBINE KUTLER	C1 à C5	Habitat pavillonnaire Bac gris couvercle marron ou bac simple couvercle bordeaux	92 %	220
			Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux ;		
			En sacs (dans 2 centres-villes)		
Collecte des déchets verts	AUBINE KUTLER	C0,5	Bac gris couvercle marron ou bac simple couvercle marron	64 %	47
Collecte sélective du verre	AUBINE KUTLER	C0,5	Habitat pavillonnaire Bac gris couvercle jaune	88 %	32
			Habitat collectif Bac gris couvercle vert		
Collecte sélective des emballages et papiers	AUBINE KUTLER	C0,5 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris couvercle jaune ou bac simple couvercle jaune	90 %	53
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte des encombrants	AUBINE KUTLER	Dernière et unique collecte début 2025	En tas sur la voie publique	3 %	0,1

Collecte en apport volontaire

SECTEUR A			
Collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte des ordures ménagères résiduelles	Semi-enterrées	35	Avon Champagne-sur-Seine Fontainebleau Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles et Veneux-les-Sablons) Samoreau
	Enterrées	49	
Collecte sélective des emballages et papiers	Semi-enterrées	32	
	Enterrées	44	
Collecte sélective du verre	Semi-enterrées	23	
	Enterrées	28	
Collecte des déchets alimentaires	Abris-bacs	96	Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fontaine-le-Port, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer, Vulaines-sur-Seine

SECTEUR B			
Collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des emballages et papiers	Aériennes	2	Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École
	Enterrées	18	
Collecte sélective du verre	Aériennes	3	
	Enterrées	39	
Collecte des déchets alimentaires	Abris-bacs	8	Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière

SECTEUR C			
Collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte sélective des emballages et papiers	Aériennes	3	Boissy-aux-Cailles Le Vaudoué Noisy-sur-École Tousson
	Enterrées	8	
Collecte sélective du verre	Aériennes	4	
	Enterrées	11	
Collecte des déchets alimentaires	Abris-bacs	2	Le Vaudoué, Noisy-sur-École

SECTEUR D			
Collecte selon les flux	Type de borne	Nombre de bornes	Communes concernées
Collecte des ordures ménagères résiduelles	Enterrées	2	La Chapelle-la-Reine
Collecte sélective des emballages et papiers	Enterrées	2	
Collecte sélective du verre	Aériennes	10	Achères-la-Forêt, La Chapelle-la-Reine, Recloses, Ury
	Enterrées	5	
Collecte des déchets alimentaires	Abris-bacs	7	La Chapelle-la-Reine, Recloses, Ury



En remplacement des bornes aériennes ou regroupement de bacs, le SMICTOM a progressivement implanté des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur certaines communes du territoire. En effet, cette mise en place vise plusieurs objectifs : améliorer le cadre de vie, faciliter l'accès aux conteneurs et améliorer la qualité du tri dans certains collectifs denses.

Modalités de collecte par secteur et par flux

SECTEUR A	
Pour l'habitat pavillonnaire :	Pour l'habitat collectif :
Emballages et papiers	Emballages et papiers
Ordures ménagères	Ordures ménagères
Végétaux	Emballages en verre
Emballages en verre	Collecte des déchets alimentaires
Collecte des déchets alimentaires	

SECTEUR C	
Pour l'habitat pavillonnaire et collectif :	
Emballages et papiers	
Ordures ménagères	
Emballages en verre	
Collecte des déchets alimentaires	

SECTEUR D	
Pour l'habitat pavillonnaire et collectif :	
Emballages et papiers	
Ordures ménagères	
Emballages en verre	
Collecte des déchets alimentaires	

SECTEUR B	
Pour l'habitat pavillonnaire :	Pour l'habitat collectif :
Emballages et papiers	Emballages et papiers
Ordures ménagères	Ordures ménagères
Végétaux	Emballages en verre
Emballages en verre	Collecte des déchets alimentaires
Collecte des déchets alimentaires	



LE TRAITEMENT

Flux de déchets	Mode d'organisation de la collecte	Traitement
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte Apport volontaire	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL
Emballages, papiers, verre	Porte-à-porte Apport volontaire	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL
Déchets verts	Porte-à-porte Allo déchets Déchèterie	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM
Déchets alimentaires	Porte-à-porte Apport volontaire	VEOLIA Compost & Nous IN'PACT
Déchets encombrants	Porte-à-porte Allo déchets Déchèterie	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM
Déchets apportés en déchèterie	Apport volontaire Allo déchets	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM SMETOM
Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)	Porte-à-porte Redevance spéciale	SMITOM-LOMBRIC SIREDOM BEGEVAL

LES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants

La collecte des encombrants encore réalisée sur 4 communes jusqu'en début d'année 2025, a complètement été supprimée sur le territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.

Afin de permettre la valorisation des encombrants exigée par la réglementation, le service de collecte de ces déchets en porte-à-porte a laissé place à un service individualisé appelé Allo Déchets.



Le service Allo Déchets

Avec l'arrêt de la collecte en porte-à-porte des encombrants, le syndicat a mis en place un service de collecte à domicile sur appel téléphonique afin de permettre une valorisation de ces déchets.

L'objectif du service est de se substituer à l'habitant qui ne peut se rendre en déchèterie. Financé en majorité par le SMICTOM, seule une petite partie du coût reste à la charge de l'usager.

Trente-deux communes sont couvertes par le service en 2025.

Les objets en bon état sont triés et proposés à la recycle-rie Envie d'R pour leur offrir une seconde vie.

En 2025, l'utilisation du service Allo Déchets a diminué avec environ -9.8 % de demandes enregistrées par rapport à l'année précédente.

Les nombreux changements d'organisation de la collecte qui ont mobilisé les services et le prestataire courant 2025 peuvent en partie expliquer cette baisse importante.

Opérations assurées par le SMICTOM

Les communautés d'agglomération et de communes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers.

Le SMICTOM a quant à lui transféré la compétence valorisation/ traitement des déchets et gestion des déchèteries aux syndicats suivants : le SMITOM-LOMBRIC, le SIREDOM, et par convention à BEGEVAL et au SMETOM de la Vallée du Loing (pour la compétence déchèterie).

Compétence du SMICTOM :
la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

LES DÉCHÈTERIES

La compétence déchèterie a été confiée aux syndicats de traitement du territoire qui disposent des équipements.

- > Secteurs A et B : SMITOM-LOMBRIC
- > Secteur C : SIREDOM
- > Secteur D : SMETOM de la Vallée du Loing

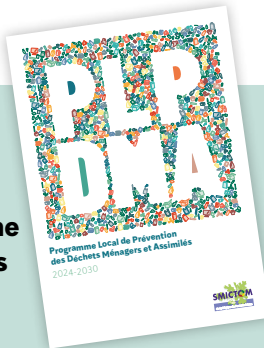
1.4 Les faits marquants de l'année et chiffres clés

2025

JANVIER

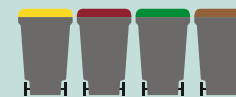
Adoption du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Par l'assemblée délibérante du SMICTOM pour la période 2024-2030 :
4 axes de travail, 16 actions et pas moins de 36 opérations à mener.


FÉVRIER

Changement des modalités de collecte

Fin des opérations de livraisons de bacs et retrait des cloisons : près de 50 000 bacs livrés et 50 000 cloisons retirées en l'espace de 3 mois


MARS

Mise en œuvre du nouveau marché de collecte

Nouveaux bacs, nouvelles fréquences pour garantir le niveau de service et maîtriser les coûts


MARS

Journées Forêt Belle

- > 1 000 participants
- > 5 tonnes de déchets ramassés

AVRIL

Renforcement du dispositif de collecte des biodéchets à Fontainebleau

Implantation de 14 nouveaux abris-bacs qui viennent s'ajouter aux 10 déjà fonctionnels.


SEPTEMBRE

18^{ème} édition du festival Terre Avenir

- > 3 000 visiteurs
- > 60 stands
- > plus de 25 ateliers, conférences et balades thématiques


NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Réalisations des premiers suivis de collecte emballages et papiers

Objectifs :

- > Disposer de données de terrain afin d'évaluer la nouvelle organisation du service
- > Identifier le taux de remplissage des bacs, et le taux de des bacs
- > Adapter la dotation en bacs si nécessaire

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE

Plus de
19 000
interventions
de maintenance
des bacs sur le
territoire, soit une
augmentation de
+29%
en comparaison à
2024 en lien avec
les changements
de modalités de
la collecte sur le
territoire.

1 093
demandes reçues
via le site internet
du syndicat

dont
800
sur le seul
1^{er} trimestre

1 647
interventions
Allo déchets

-7.3 %
de déchets
produits en 2025

-11.8 %
d'ordures
ménagères

250
heures d'appels
par mois reçus via
le numéro vert du
SMICTOM entre
janvier et mai
2025, contre 100
heures en moyenne
habituellement.

+1.5 %
d'emballages
et papiers

Un pic de
450
heures pour le seul
mois de mars.

+8 %
de végétaux

Stabilité pour le
verre et les déchets
alimentaires

La gestion des déchets ménagers et assimilés

2.1 La collecte

PERFORMANCES DE TRI

Résultats de la collecte en 2025

Tonnages collectés en 2025 et performances de collecte

DONNÉES DU SMICTOM 2025			DONNÉES COMPARATIVES ÎLE DE FRANCE ET SEINE ET MARNE 2024	
Flux	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	Performances en kg/hab	Performances en kg/hab
Ordures ménagères (avec assimilés)	23 145	220	258	265
Emballages / journaux-magazines	5 582	53	43	41
Verre	3 342	32	20	22
Déchets verts	4 935	47	21	30
Déchets alimentaires	250	2	<1	0
Encombrants (hors déchèterie)	9	0,08	25	13
TOTAL	37 263	354	373	371

-7,3%
Une production de déchets ménagers et assimilés qui diminue fortement

Au global,
37 263 tonnes collectées en 2025

Après une stabilisation en 2024, avec la mise en place d'un nouveau schéma de collecte sur le secteur A, la production d'ordures ménagères baisse significativement en 2025.

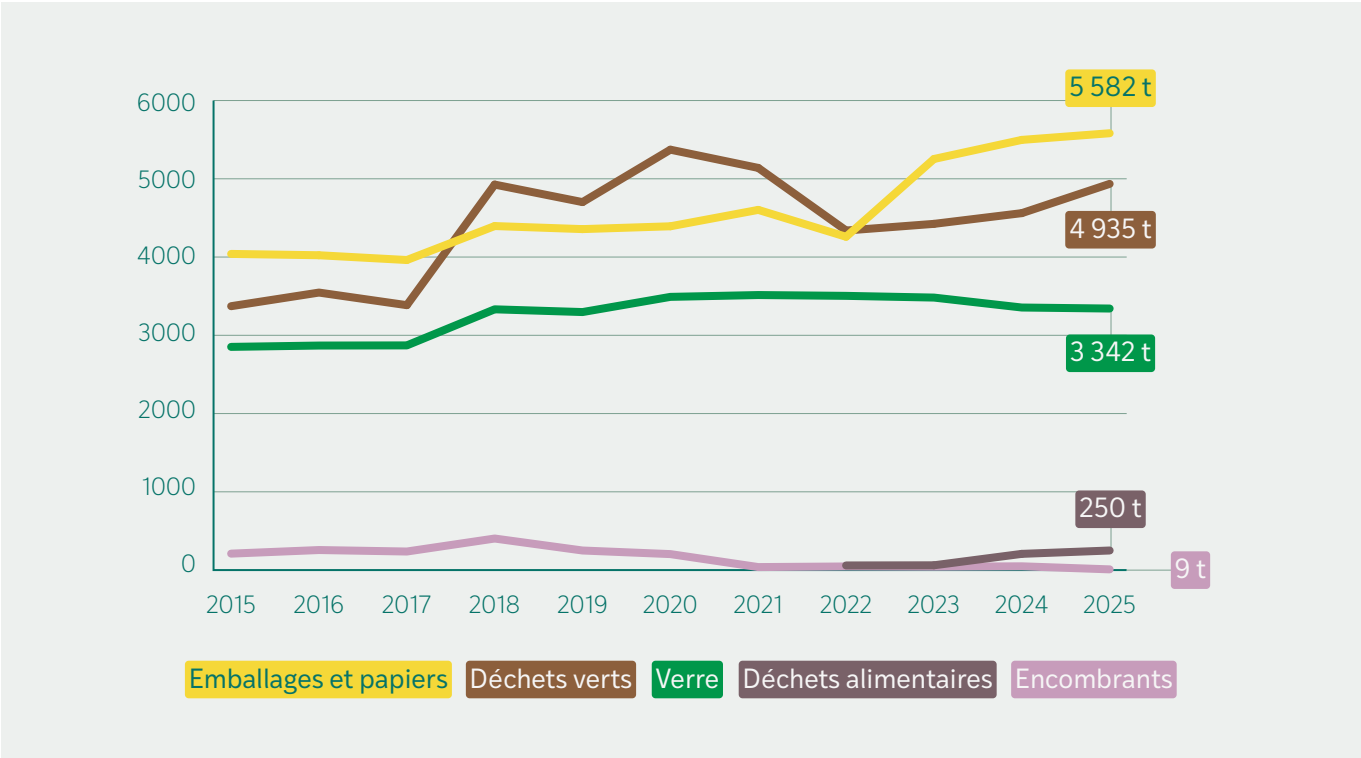
Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

- > La production d'ordures ménagères baisse fortement (-11,8%), sur tous les secteurs, en-dessous de la moyenne régionale et départementale.
- > Concernant les emballages et papiers, la performance par habitant continue d'augmenter (+1,5%).
- > La collecte du verre est stable.
- > La production de déchets verts est en augmentation (+8%).

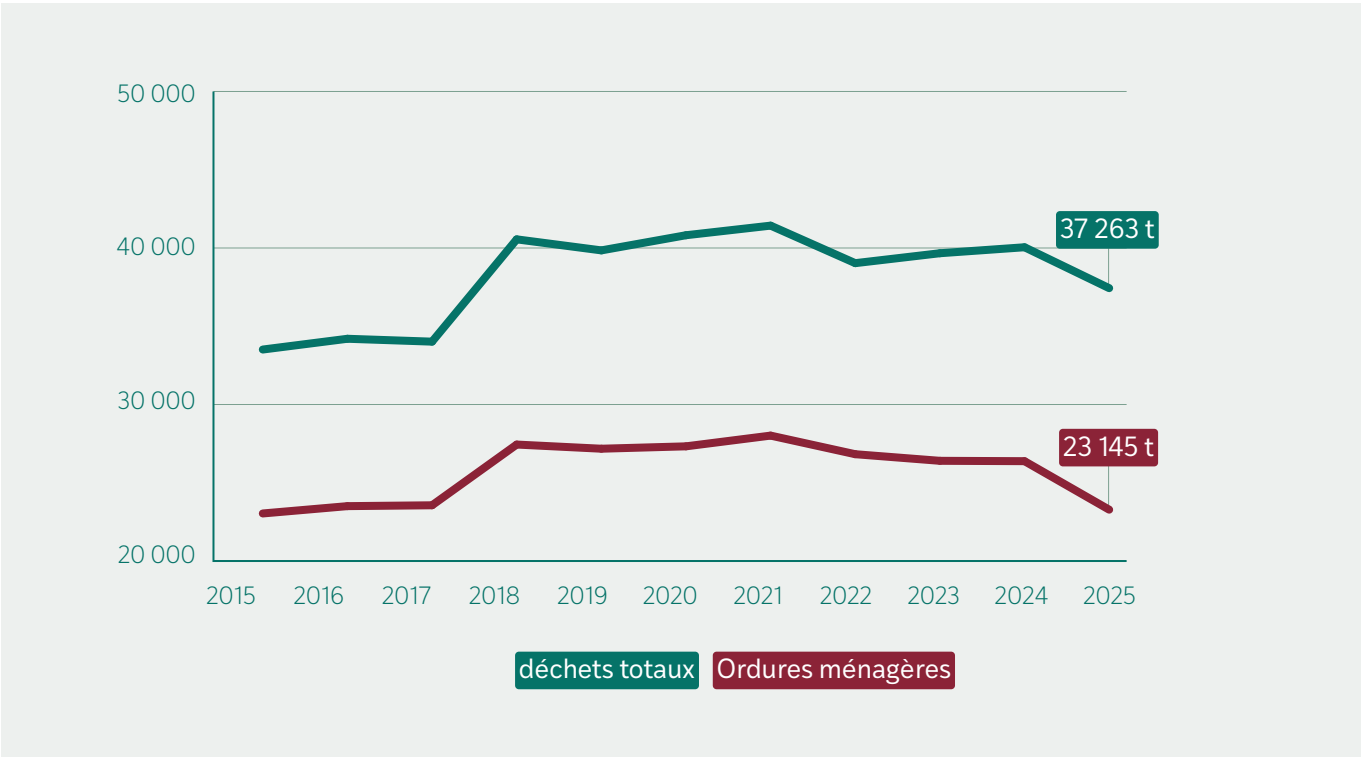
Sur l'ensemble des flux de la collecte sélective, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'Île-de-France.

Des performances de collecte sélective supérieures à la moyenne francilienne.

Évolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2014
Emballages et papiers, verre, déchets verts, déchets alimentaires et encombrants



Ordures ménagères et déchets totaux



Pour rappel, l'augmentation marquée de 2018 correspond à l'extension du périmètre de compétence du syndicat.

L'évolution des courbes en 2025 : une tendance globale en baisse de la production de déchets (-7,3%).

Si la production d'ordures ménagères baisse fortement (-11,8%), les tonnages d'emballages ménagers et papiers continuent à augmenter (+1,5%), illustrant l'augmentation des performances de tri des habitants. Cette augmentation du tri est également sensible sur les déchets verts (+8%). Pour des conditions climatiques similaires, le tonnage augmente fortement sur le secteur A (+28,6%) et baisse fortement sur le secteur B (-21,5%) par rapport à 2024. Cela est lié à la mise en place des bacs simples et à la réduction de fréquence de collecte pour l'ensemble des flux collectés, début 2025, sur le secteur A. Nous estimons qu'il y a eu un transfert des végétaux des bacs d'ordures ménagères collectés auparavant 2 fois par semaine vers les bacs « déchets verts ».

Les tonnages de déchets alimentaires collectés séparément restent modestes et n'impactent pas encore la production des ordures ménagères (250 tonnes collectées). Toutefois, les quantités continuent à augmenter (+21%). Bien qu'encore marginal, le geste du tri à la source des biodéchets s'invite peu à peu dans le quotidien des usagers.

Le syndicat voit récompenser sa politique de déploiement de points d'apport volontaire (ajout de 14 nouveaux points en 2025) et d'actions de sensibilisation au tri des biodéchets.

Il est estimé que la tendance à la baisse de la production des ordures ménagères se poursuivra dans les années à venir avec une augmentation du tri des emballages et papiers et une adoption croissante par les habitants du geste de tri des déchets alimentaires, qu'ils soient apportés en point d'apport volontaire ou compostés à domicile.

La quantité globale de déchets produit par habitant est en forte baisse de 7,3% par rapport à 2024, motivant les initiatives du syndicat en matière de prévention des déchets pour sensibiliser les habitants et collectivités en faveur de la réduction des déchets.

Retrouvez toutes les performances de collecte par commune et par flux en Annexe 1 «Fiches adhérents».

Les déchets des gros producteurs professionnels : la collecte des déchets assimilés

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des déchets ménagers et concerne les producteurs professionnels (commerçants, entreprises...) du service public d'élimination des déchets qui produisent des quantités d'ordures ménagères supérieures à celles d'un ménage.

Pour financer ce service, le SMICTOM a institué depuis juin 2001 la redevance spéciale. Chaque professionnel usager de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.

Le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les services du SMICTOM ou par le collecteur.

Bilan des redevables du SMICTOM

Année	Nombre de redevables	Tonnages produits par les redevables
2009	239	6193
2010	254	6344
2011	231	5959
2012	241	6006
2013	247	5937
2014	247	5750
2015	255	5880
2016	260	5773
2017	260	5754
2018	269	5603
2019	251	5529
2020	251	5718
2021	259	5725
2022	295	6108
2023	299	6261
2024	307	6209
2025	305	6474

305
redevables pour
6 474 t
tonnes de déchets
assimilés

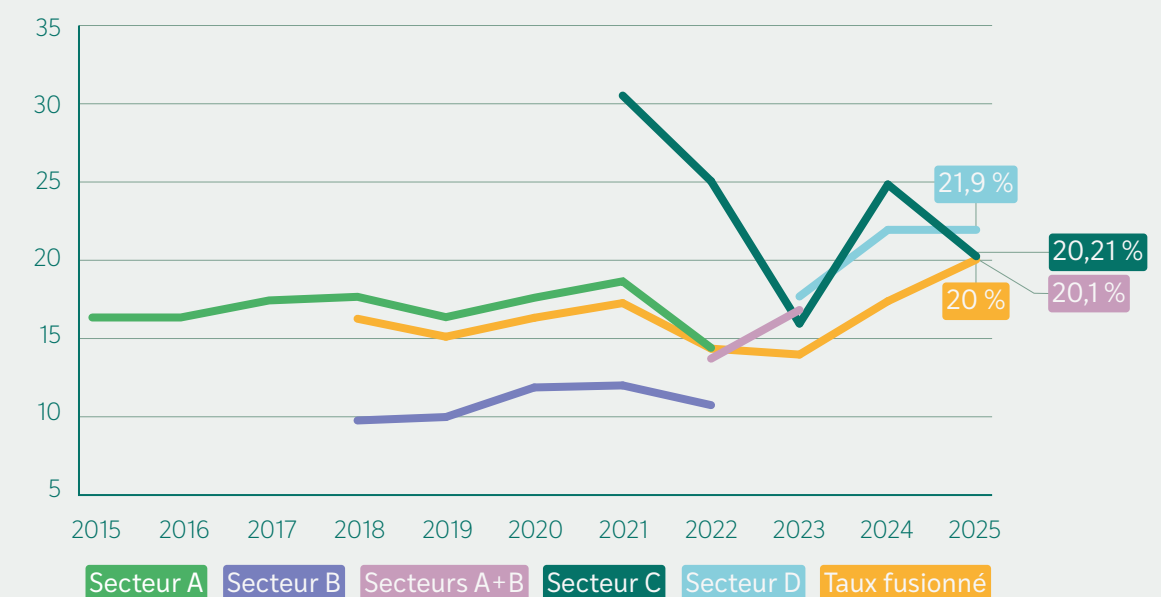
Un taux de refus
moyen de
20 %
en 2025

QUALITÉ DU TRI

Qualité de la collecte sélective : caractérisations au centre de tri

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective dans les communes, des caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages et papiers collectés sur le territoire du SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés « refus de tri ».

Évolution des taux de refus moyens annuels



Depuis 2014, la qualité des emballages triés par les habitants du SMICTOM est globalement bonne. Toutefois, nous constatons une nouvelle hausse des refus en 2025 à l'échelle du territoire.

- Taux de refus 2024 = 17,34% (16,78% secteurs A+B ; 24,8% secteur C et 21,90% secteur D)
- Taux de refus 2025 = 20% (20,10% secteurs A+B ; 20,21% secteur C et 18,33% secteur D)

Après une hausse généralisée en 2024, les taux de refus évoluent différemment suivant les secteurs du territoire. Sur les secteurs A et B, une nouvelle augmentation des refus (de 16,78 à 20,10%) est constatée. Celle-ci peut en partie être expliquée par la nouvelle organisation de la collecte sur le secteur A début 2025. La fréquence de la collecte des bacs jaunes a été réduite de moitié et la

capacité des bacs jaunes historiquement installés (bacs bi-compartmentés dont la cloison a été retirée) a été doublée. Une hausse des refus liés aux déchets imbriqués a dans le même temps été constaté : ils représentent la moitié du total des refus en 2025.

Sur le secteur C, une baisse des refus (de 24,80 à 20,21%) est constatée.

Sur le secteur D, une baisse des refus (de 21,90 à 18,33%) est constatée.

Un guide du tri a été distribué sur tout le territoire avec les calendriers de collecte. Un suivi du remplissage des bacs jaunes présentés à la collecte sur le secteur A a été entamé à l'été 2025 et se poursuivra en 2026. Il permettra d'identifier les foyers présentant des bacs débordants sur 2 collectes consécutives. Un échange de leur bac jaune par un bac jaune leur sera proposé.

	SECTEUR A ET B	SECTEUR C	SECTEUR D
Composition moyenne (en %) des emballages et papiers collectés en 2025	Traitement SMITOM-LOMBRIC	Traitement SIREDOM	Traitement BGV
Erreurs de tri	20,10	20,21	18,33
Tetrapack	1,75	1,42	1,88
Métaux (acier, aluminium)	3,96	5,40	4,77
Plastiques	18,97	17,25	19,87
Cartons	23,27	32,04	29,45
Papiers	27,70	23,69	25,71

Retrouvez toutes les performances de collecte par commune et par flux en Annexe 1 «Fiches adhérents».

2.2 Le traitement

LES SYNDICATS DU TERRITOIRE



SMITOM-LOMBRIC

ZAC du Tertre
de Chérisy CD 408,
77000 VAUX LE PENIL

Traitement
et déchèteries



SIREDOM

Syndicat Intercommunal
pour le Recyclage
et l'Energie par les
Déchets et Ordures
Ménagères
Z.I. du bois Chaland,
63 Rue du bois Chaland
CE 2946 LISSES,
91029 EVRY

Traitement
et déchèteries



BEGEVAL

Route de
Bouzonville-en-Beauce,
45300 PITHIVIERS

Traitement

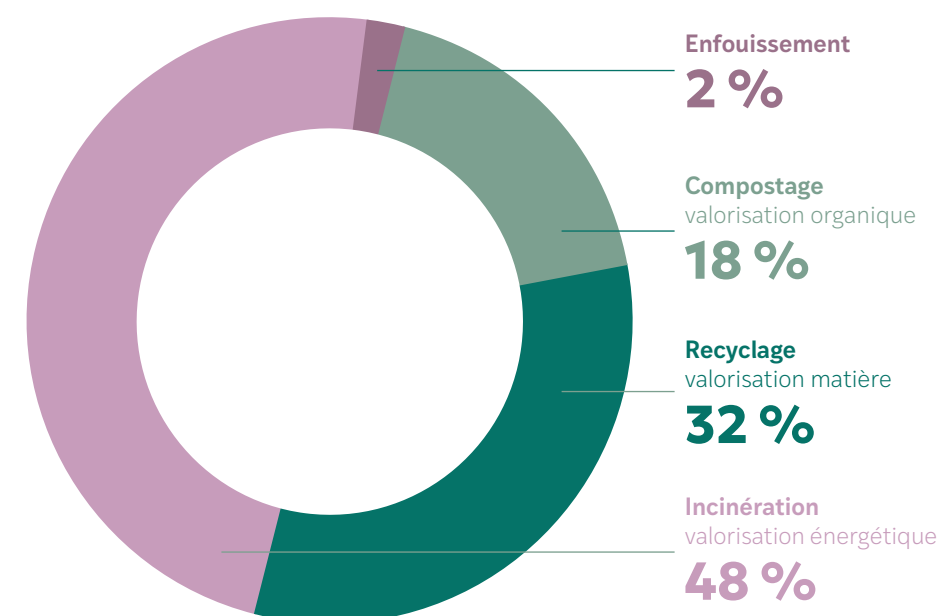


SMETOM de la Vallée du Loing

13 rue des Etangs,
ZA du Port
77140 Saint-Pierre-
lès-Nemours

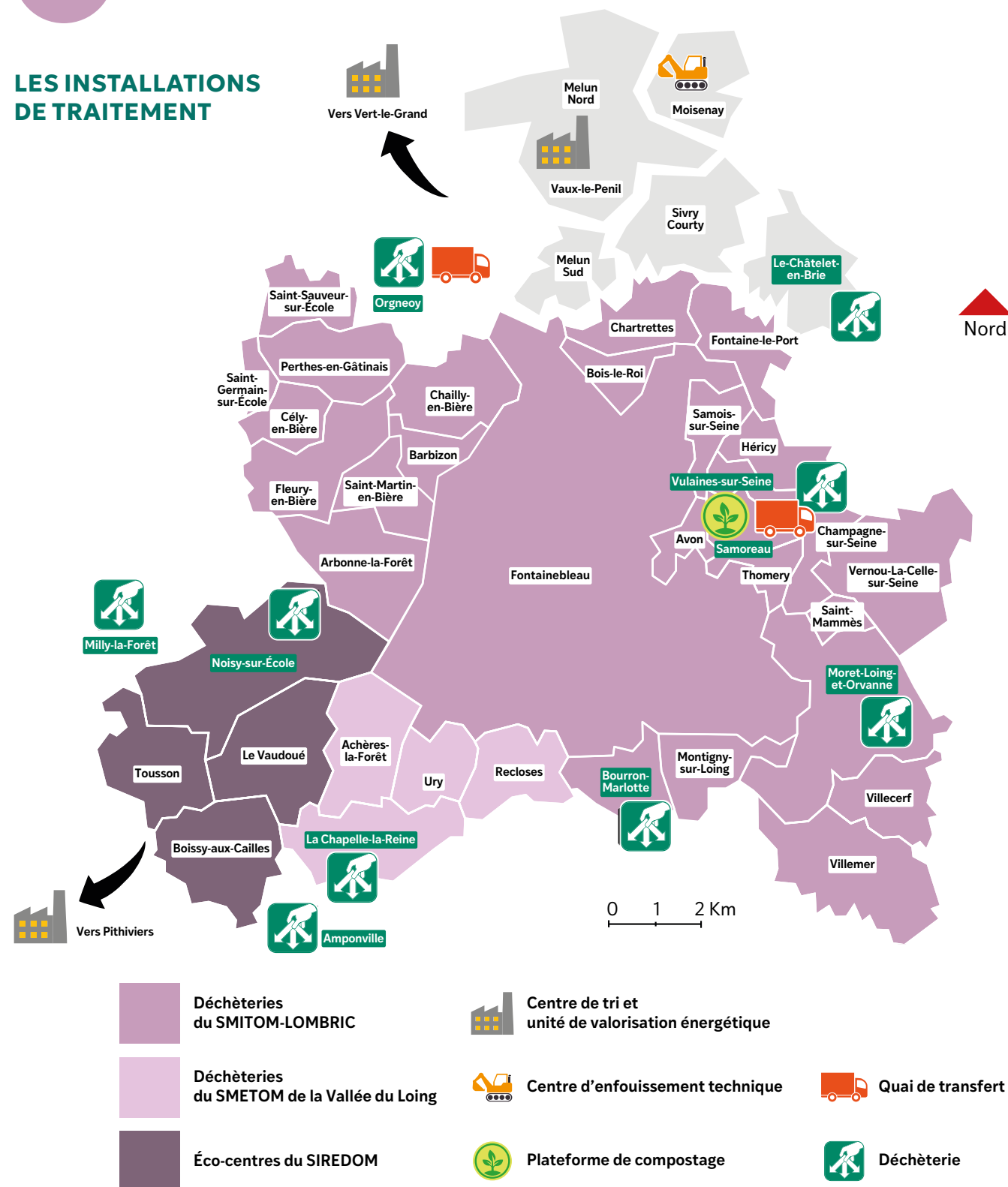
Déchèteries

TRAITEMENT/VALORISATION DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE SMICTOM



En 2025
98 %
des déchets collectés
par le SMICTOM ont
été orientés vers une
filière de valorisation

LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT



Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur une grande partie du territoire du SMICTOM transitent en premier lieu par un quai de transfert (secteur A et B). Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation. Pour les secteurs C et D, les déchets sont transportés directement vers les exutoires (Vert-le-Grand, Pithiviers).

- > les ordures ménagères résiduelles sont transférées vers des Unités de Valorisation Énergétique ;
- > les emballages et papiers rejoignent les centres de tri pour être recyclés ;
- > le verre est directement acheminé chez le repreneur pour être valorisé ;
- > les végétaux sont directement compostés sur une plateforme de compostage ;
- > Les encombrants qui sont encore collectés en porte-à-porte sont enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

Réseau de déchèteries du SMITOM-LOMBRIC

Depuis le 1^{er} avril 2023, les déchèteries du SMITOM LOMBRIC sont déséctorisées, c'est-à-dire qu'elles sont accessibles à tous les habitants du périmètre du SMITOM-LOMBRIC quelle que soient leur commune de résidence.

En 2025, les apports en déchèterie par les habitants du SMICTOM représentent, tous flux confondus :

Déchèterie	Tonnages 2025	Fréquentation 2025
Vulaines-sur-Seine	4 355 tonnes	37 153 passages
Châtelet-en-Brie	1 714 tonnes	28 185 passages
Bourron-Marlotte	2 316 tonnes	17 795 passages
Écuellen (Moret-Loing-et-Orvanne)	3 308 tonnes	25 204 passages
Orgenoy	2 698 tonnes	25 508 passages
Total	14 390 tonnes (en baisse de 13 % par rapport à 2024)	133 845 passages

Les déchèteries du SIREDOM

En 2025, les apports en déchèterie représentent, tous flux confondus :

Éco-centre	Tonnages 2025	Fréquentation 2025
Milly-la-Forêt	520 tonnes (estimation)	5 095 passages par les habitants du SMICTOM (sur 51 835 au total)
Amponville	317 tonnes (estimation)	2 478 passages par les habitants du SMICTOM (sur 8 489 au total)
Noisy-sur-Ecole (déchets verts uniquement)	292 tonnes (estimation)	3 638 passages par les habitants du SMICTOM (sur 4 761 au total)
Total	1 129 tonnes	11 211 passages

Les déchèteries du SMETOM de la Vallée du Loing

En 2025, les apports en déchèterie par les habitants du SMICTOM représentent, tous flux confondus :

Déchèterie	Tonnages 2025	Fréquentation 2025
La Chapelle-la-Reine	1 089 tonnes tous flux confondus	16 777 passages par 1 530 visiteurs

Un réseau de
9
déchèteries

Ces déchèteries accueillent les végétaux, le tout-venant incinérable, le tout-venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les batteries, les huiles de vidange, les métaux, les gravats, les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques, les ampoules, les Déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant...), le fibrociment (sauf la déchèterie de La Chapelle-la-Reine) et les cartouches d'imprimantes.

3

La prévention des déchets

3.1 L'adoption du nouveau PLPDMA 2024-2030

MESURES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET DÉTOURNEMENTS DE FLUX D'ORDURES MÉNAGÈRES

Le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

En 2024, le **SMICTOM de la Région de Fontainebleau** lançait son **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) troisième génération (voté en janvier 2025)**.

Le PLPDMA est un outil de planification permettant de décliner localement les objectifs fixés par la réglementation, notamment la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 et ceux de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée le 10 février 2020. Il s'agit de :

- > réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (par rapport à 2010) ;
- > réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (d'ici 2025) ;
- > porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (d'ici 2025) ;
- > réduire de 20 % la consommation de plastiques à usage unique d'ici 2025 (par rapport à 2018)
- > réduire de 50 % la consommation de bouteilles plastiques d'ici à 2030 (par rapport à 2020) ;
- > réduire de 50 % le gaspillage alimentaire d'ici à 2030 (par rapport à 2015) ;
- > intégrer au moins 20 % de produits issus du réemploi ou du recyclage dans a politique d'achat des collectivités territoriales ;
- > mettre en place une solution de tri à la source des biodéchets pour tous (au 31 décembre 2023).

Pour atteindre ces objectifs, quatre axes ont été retenus dans le cadre du PLPDMA du SMICTOM pour la période 2024 à 2030 :

- 1 Limiter la production de biodéchets et favoriser leur gestion de proximité
- 2 Sensibiliser et accompagner au tri, à la réduction des déchets et à la consommation responsable
- 3 Prolonger la durée de vie des produits
- 4 Réduire les dépôts sauvages

En 2025, les premières actions ont été déployées et des réunions publiques d'information ont été organisées afin de présenter le PLPDMA aux habitants du territoire :

- > Le 10 mars 2025 à Thomery
- > Le 7 juin 2025 à Cély-en-Bière
- > Le 13 juin 2025 à Avon
- > Le 24 juin 2025 à Achères-la-Forêt



3.2 Les grandes actions de la prévention en 2025

LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

Le **compostage pour une réduction des déchets à la source**

Afin de favoriser les actions de développement durable, le SMICTOM propose, grâce au soutien financier de la Région Île-de-France, des composteurs individuels à prix très avantageux.

Le compostage est une pratique éco-citoyenne qui permet de réduire à la source les quantités d'ordures ménagères produites et par conséquent les coûts de collecte ainsi que le traitement par incinération. La valorisation des déchets in situ permet en outre la production d'un fertilisant naturel, le compost.

Inchangé depuis 2009, le prix de vente des composteurs a été réévalué en 2022.

Les différents composteurs	Bois 400 l	Bois 800 l	Plastique 400 l	Plastique 600 l
Prix d'achat TTC SMICTOM	68,44 €	95,30 €	57,97 €	80,03€
Participation SMICTOM	36,44 €	56,30 €	32,97 €	47,03 €
Prix unitaire de vente aux particuliers	32 €	39 €	25 €	33 €

Mise à jour en fonction des révisions de prix au 1^{er} janvier 2025
NB : le coût des bioeaux offerts avec les composteurs, ainsi que la livraison et le montage sont totalement pris en charge par le SMICTOM.

La sensibilisation au compostage

Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel et collectif.

Trois objectifs sont visés :

- > trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- > mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.
- > former les enfants dès le plus jeune âge à cette pratique éco-citoyenne.



La thématique du compostage connaît année après année un succès grandissant.





En 2025, 22 animations scolaires ont été réalisées dans les établissements suivants :

- > École élémentaire Les Viarons à Bois-le-Roi
- > École élémentaire Les Columières à Moret-sur-Loing
- > École Henri Maugé à Champagne-sur-Seine
- > École élémentaire Henri Geoffroy à Saint-Mammès
- > École élémentaire Alexandre Chevrier à Veneux-Les Sablons
- > Collège de la Vallée à Avon
- > École élémentaire Alfred Binet à Samois-sur-Seine
- > École élémentaire Jean Carcy à Héricy
- > Campus UTEC à Avon
- > École élémentaire de Samoreau
- > École élémentaire Paul Mathéry à Avon
- > École élémentaire Louis Antoine de Saint-Just à Arbonne-la-Forêt
- > École élémentaire René Cassin à Noisy-sur-Ecole

Le SMICTOM organise également des ateliers et animations grand public

Des ateliers de sensibilisation au compostage individuel ont été effectués :

- > Samedi 29 mars 2025 à Veneux-Les Sablons (pendant le Troc aux plantes du CMPA et Tous au compost !)
- > Vendredi 4 avril 2025 à Chailly-en-Bière
- > Mardi 29 avril 2025 à Avon
- > Mardi 13 mai 2025 à Montigny-sur-Loing
- > Dimanche 18 mai 2025 à Bourron-Marlotte (pendant la Journée Verte)
- > Dimanche 25 mai 2025 à Thomery (pendant Écologissons)
- > Jeudi 26 juin 2025 à Ury
- > Samedi 13 septembre et dimanche 14 septembre 2025 (pendant le Festival Terre Avenir à Veneux-Les Sablons)
- > Samedi 11 octobre 2025 (pendant la Fête du Sol Vivant)

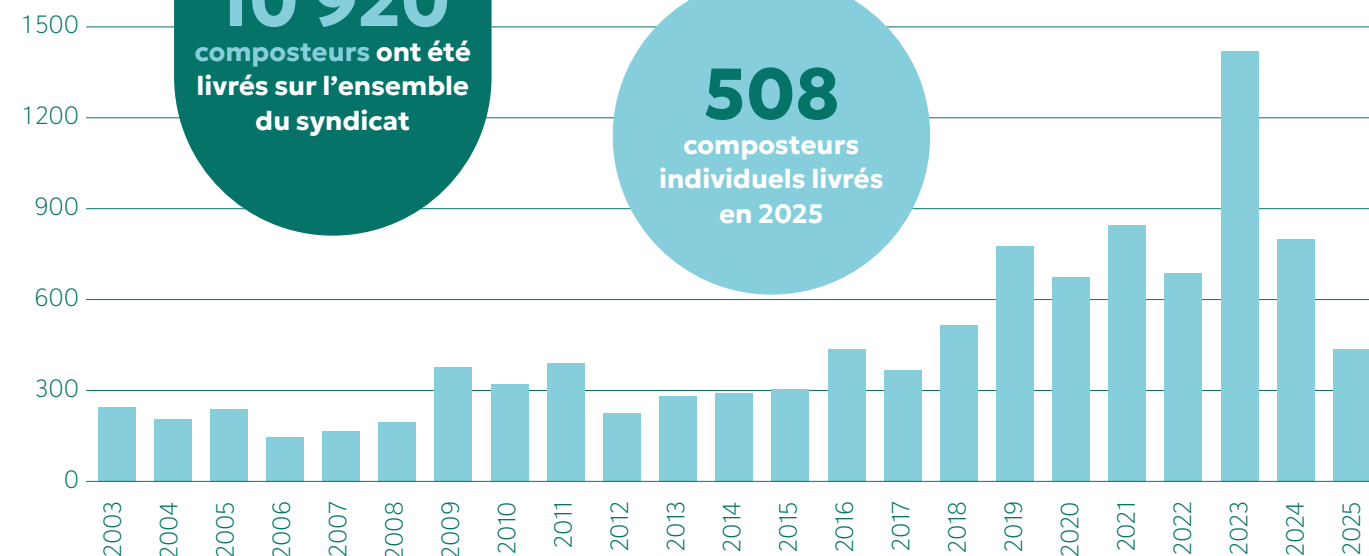
Bilan de l'opération « Tous au compost » du 29 mars au 13 avril 2025

- > Stand compostage dans le cadre du Troc aux plantes de Veneux-Les Sablons le samedi 29 mars 2025
- > Récolte de compost à la résidence « Les Ruches » à Avon le samedi 29 mars 2025
- > Transfert et récolte de compost à la résidence La Forêt à Fontainebleau le samedi 29 mars 2025
- > Récolte de compost à la résidence Cahen Michel à Veneux-Les Sablons le samedi 29 mars 2025
- > Stand compostage dans le cadre des Journées des plantes et du jardin à Fontainebleau le samedi 29 mars 2025 et le dimanche 30 mars 2025
- > Réalisation d'une campagne de pesée des déchets alimentaires au Lycée Lafayette de Champagne-sur-Seine entre le lundi 31 mars et le vendredi 11 avril 2025
- > Transfert de compost à la résidence du Parc à Avon le vendredi 4 avril 2025
- > Sensibilisation au compostage individuel à Chailly-en-Bière le vendredi 4 avril 2025
- > Transfert de compost à la résidence Les Guettes 1 à Saint-Mammès le samedi 5 avril 2025
- > Récolte de compost à la résidence Le Val Vert à Avon le samedi 5 avril 2025
- > Inauguration du site de compostage du Lycée Lafayette à Fontaineroux le mercredi 9 avril 2025



Depuis 2002,
10 920
composteurs ont été
livrés sur l'ensemble
du syndicat

508
composteurs
individuels livrés
en 2025



Nombre de composteurs individuels distribués par an

Le compostage individuel

L'année 2025 a vu une diminution de la demande en composteurs (-57,5%) par rapport à 2024. Le changement des modalités de collecte opéré en 2025 a pu faire passer le compostage au second plan pour les habitants. Il convient également de nuancer cette baisse car 2023 avait vu les demandes exploser (+106% par rapport à 2022). Le SMICTOM constate une forte demande de composteurs depuis l'information aux administrés de l'obligation du tri à la source des biodéchets (effective depuis le 31 décembre 2023) et révèle le dynamisme du déploiement du compostage à domicile sur le territoire. Il est à noter que depuis 2023, le SMICTOM met à disposition des communes volontaires des composteurs afin que ceux-ci soient distribués aux administrés lors des événements communaux.

À ce titre en 2025, 96 composteurs ont été mis à disposition des communes suivantes :

Commune	Composteurs
Avon	46
Thomery	40
Moret-Loing-et-Orvanne	10
Total	96

Le compostage pédagogique

En 2025, le SMICTOM a accompagné 4 nouveaux établissements dans la mise en œuvre du compostage :

- > L'internat de l'École Régionale du Premier Degré de Saint-Mammès le 14 janvier
- > Le site de Fontaineroux du Lycée Lafayette le 9 avril
- > L'école Félice d'Avon le 11 avril
- > Le centre de loisirs de Champagne-sur-Seine le 29 avril
- > Le site de Champagne-sur-Seine du Lycée Lafayette



Au total sur le territoire, 54 établissements scolaires ou périscolaires et deux restaurants scolaires ont conduit des projets de compostage en partenariat avec le SMICTOM.

Dans ce cadre, le syndicat se charge de la formation du personnel et des élèves, du dimensionnement et de la fourniture du matériel et assure un suivi régulier des composteurs.



Le compostage collectif

Concernant le compostage collectif, 87 sites sont en fonction fin 2025.

Le SMICTOM accompagne les résidences dans la pratique du compostage en pied d'immeuble :

- > fourniture du matériel (composteurs et bioseaux),
- > sensibilisation et formation des habitants,
- > communication et aide pour la première récolte.

En 2025, une nouvelle dynamique s'est mise en place grâce à la création du poste de Maître composteur dédiée à cette mission (juin 2024).



Dix-sept nouveaux sites ont ainsi été accompagnés par le SMICTOM dans leurs projets de compostage collectif.

Sites de compostage en pied d'immeuble

- > Résidence du Touring Club à Avon
- > Résidence du 40 rue des Rouisses à Montigny-sur-Loing
- > Résidence Belrose à Avon (site géré par l'association Compost et Nous)
- > Résidence située rue François Mitterrand à Veneux-Les-Sablons
- > Résidence Les Rogeries à Moret-sur-Loing
- > Résidence La Chatelaine à Chartrettes
- > Résidence du Confluent à Saint-Mammès
- > Résidence Joffre à Fontainebleau
- > Résidence Montmélian à Samoreau

Sites de compostage de quartier

- > Lotissement de la gendarmerie de Cély-en-Bière
- > Rue Louis Périn (derrière la Mairie) à Bois-le-Roi
- > Rue Simone Degueret à Saint-Mammès
- > Au verger de Saint-Mammès situé chemin des Près
- > Rue de l'Aqueduc (aire d'accueil des gens du voyage)

Sites de compostage autonome en établissement

- > Office National des Forêts situé rue Grande
- > Médiathèque Musidora de Bois-le-Roi

Sites de compostage chez les professionnels

- > Restaurant « La Papote » à Bourron-Marlotte

Le SMICTOM accompagne également les communes dans la mise en place du compostage des déchets verts des espaces publics et cimetières. Des composteurs sont mis à la disposition des visiteurs. Le principe consiste à mettre en libre-service les jardinières et pots qui peuvent être réutilisés au lieu de les jeter à la poubelle.

La sensibilisation au gaspillage alimentaire

En parallèle de la mise en place de site de compostage, plusieurs opérations de sensibilisation ont été réalisées sur la prévention des déchets alimentaires dans les établissements suivants :

- > 27 animations scolaires « alimentation durable »
- > 4 campagnes de pesée :
 - Campagne de pesée des déchets alimentaires au Lycée ICEF (anciennement JASA) à Fontainebleau ;
 - Campagne de pesée des déchets alimentaires au Lycée Lafayette (site de Fontaineroux et site de Champagne-sur-Seine) ;
 - Campagne de pesée des déchets alimentaires à l'ERPD de Saint-Mammès.



TRI ET RÉDUCTION

L'éco-exemplarité des collectivités et des services associés

En 2025, le SMICTOM a accompagné plusieurs structures publiques pour mettre en place une meilleure gestion de leurs déchets :

- > Mairie d'Avon (tri)
- > L'école élémentaire Olivier Métra à Bois-le-Roi (relance tri)
- > Les salles communales et gymnases de la commune de Moret-Loing-et-Orvanne (extension tri)
- > L'école élémentaire de Montigny-sur-Loing (tri)

Les objectifs poursuivis : réduire, réutiliser, recycler

Tout comme les consommateurs, les collectivités et établissements publics se doivent de minimiser l'impact de leur consommation sur l'environnement et de limiter le gaspillage.

Il est indispensable que les collectivités montrent l'exemple en repensant leurs achats et l'utilisation du matériel afin de mieux maîtriser leur consommation.

Dans ce cadre, le SMICTOM propose d'accompagner les communes ou les établissements publics qui veulent s'engager dans une démarche éco-responsable.

Ces « projets globaux » débutent par un diagnostic des actions déjà mises en place. Une réflexion sur les pistes d'amélioration possibles est ensuite menée avec l'ensemble des services concernés pour prévenir et gérer au mieux les flux de déchets produits par la commune ou l'établissement.

Cela peut se traduire par la mise en place :

- > du tri des emballages recyclables
- > du tri et de la reprise des papiers d'écriture
- > du compostage
- > du tri et la reprise des piles
- > de la sensibilisation au tri des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- > de la sensibilisation au tri du mobilier.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE

Depuis 2017,
le SMICTOM a
accompagné :

14
collectivités

19
établissements
scolaires

2
établissements
périscolaires.

La reprise des textiles

La gestion des bornes de récupération des textiles par le SMICTOM, via des opérateurs de l’insertion professionnelle, permet un suivi renforcé du service afin de proposer une solution de proximité aux habitants pour valoriser vêtements, chaussures et autres accessoires. Cette action, répondant aux objectifs du programme de prévention des déchets du syndicat, offre une seconde vie aux vêtements en bon état, et permet de recycler et de valoriser ceux qui ne peuvent être réemployés, évitant ainsi qu’ils soient incinérés avec les ordures ménagères.

Commune	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Nombre de bornes en 2025
Achères-la-Forêt	3,6	3,1	1
Arbonne-la-Forêt	4,7	3,5	2
Avon	15,9	16	3
Barbizon	4,4	2,6	1
Bois-le-Roi	10,3	10,3	2
Cély-en-Bière	4,6	3	1
Chailly-en-Bière	7,9	4,8	2
Champagne-sur-Seine	25,8	26,6	5
Chartrettes	18,6	25,4	4
Fleury-en-Bière	4,3	3,3	2
Héricy	10,2	9	2
La Chapelle-la-Reine	9,3	8,6	2
Le Vaudoué	6,9	5,9	3
Montigny-sur-Loing	14,3	12,6	4
Moret-Loing-et-Orvanne	21,1	21,9	6



Commune	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Nombre de bornes en 2025
Saint-Germain-sur-École	2,7	2,2	1
Saint-Martin-en-Bière	2,7	2,3	1
Saint-Mammès	6,7	5,1	2
Saint-Sauveur-sur-École	5,5	4	2
Samois-sur-Seine	7,7	5,6	2
Samoreau	21,3	22	4
Thomery	9,5	12,4	3
Tousson	3,9	1,7	1
Ury	2,9	2,8	1
Vernou-la-Celle	7,7	7,8	2
Villemer	3,5	3	2
Vulaines-sur-Seine	3,7	3,5	1
TOTAL	299,8	229,1	62

La production de déchets de textiles peut représenter jusqu’à 6 kg/hab/an. Sur le territoire du SMICTOM, 2,2 kg sont aujourd’hui captés, soit une diminution de 23,9% par rapport à l’année 2024

Le secteur du textile fait face à une crise majeure. Pour atteindre cet objectif de 6kg/hab/an, il est nécessaire d’envisager de nouvelles modalités de collecte et de renforcer la communication auprès des habitants du territoire.



Collecter les papiers d’écriture pour favoriser leur recyclage

En 2010, le SMICTOM a mis en place une collecte des papiers dits d’écriture, de bureau ou d’impression, destinée aux administrations, aux établissements publics et aux différentes écoles, collèges et lycées du territoire. Ces papiers, ne possédant pas les mêmes caractéristiques de recyclage, devaient jusqu’à fin 2022 être séparés de la collecte des emballages et papiers. La mise en place de cette reprise des papiers a permis de réduire le gisement présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers ont ainsi pu être recyclés.

Depuis 2023, l’extension des consignes de tri a permis de collecter ces papiers de bureau en mélange avec les emballages et papiers dans le bac jaune.

La collecte des livres en grandes quantités (désherbages) est effectuée en fournissant aux établissements concernés des bacs jaunes supplémentaires.

PROLONGER LA DURÉE DE VIE

La recyclerie de Vernou-La Celle sur Seine

Lieu de collecte, de réemploi et de revente des objets d’occasion, elle permet d’offrir une seconde vie aux objets et de réduire ainsi les quantités jetées.

Au cœur de l’économie circulaire, ce lieu est issu du Programme Local de Prévention des Déchets du SMICTOM. Gérée par l’entreprise d’insertion In’pact (anciennement AIP.Ré.Fon), la recyclerie fonctionne avec des salariés en contrat d’insertion, des emplois solidaires et non délocalisables, moteurs de l’économie sociale et solidaire. Les objets proviennent de dons et du service de collecte des encombrants « Allo déchets ». Nettoyés, restaurés ou remis au goût de jour, les objets trouvent de nouveaux acquéreurs à des prix défiant toute concurrence.



En 2025, la boutique a reçu plus de 14 tonnes de dons, a accueilli 5 200 visiteurs et a enregistré 3 001 ventes avec un panier moyen de 11,33 €.

La boutique / recyclerie Envie d'R	2024	2025
Chiffre d'affaires	34 884 €	34 025 €
Nombre de visiteurs	5 100	5 200
Nombre de collectes réalisées	92	66
Nombre de ventes	3 640	3 001
Panier moyen TTC	11,50 €	11,33 €
Collecte Eco mobilier	18 tonnes	18 tonnes
Tonnages collectés	10	14,3
Nombre de livraisons réalisées	63	56

LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La campagne #ForêtBelle pour lutter contre les dépôts sauvages

Initiée dans le cadre de la mobilisation des acteurs du territoire autour de la lutte contre les dépôts sauvages, la campagne #foretpoubelle se poursuit autour de 3 grandes familles d'actions :

- > Les actions préventives
- > Les actions curatives
- > Les actions répressives

Depuis 2018, le SMICTOM est engagé dans la lutte contre les dépôts sauvages au côté de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et des acteurs du territoire signataires de la charte Propreté en forêt et lisière : les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, le SMITOM-LOMBRIC, la réserve de Biosphère de Fontainebleau Gâtinais et les associations signataires du cahier noir.

Les actions préventives

Le soutien aux actions citoyennes de ramassages des déchets

En 2025, 10 opérations ont été soutenues par le SMICTOM

- > Le 5 avril à Ury avec la Mairie d'Ury ;
- > Le 14 juin à Fontainebleau avec la Mairie de Fontainebleau ;
- > Le 16 juin avec l'école élémentaire Alexandre Huet à Thomery ;
- > Le 19 juin avec l'école Paul Mathéry à Avon ;
- > Le 21 juin avec la CCMSL à Moret-sur-Loing
- > Le 23 juin 2026 avec le Foyer Django à Samois-sur-Seine
- > Le 20 septembre avec le Centre Anne Sylvestre à Champagne-sur-Seine ;
- > Le 26 septembre avec la CCMSL dans le cadre de « L'Automnale » et du « World Clean Up Day
- > Le 17 octobre avec l'Hôtel Ibis et l'hôtel l'Aigle Noir de Fontainebleau sur le parking du Cabaret Masson
- > Le 14 novembre avec le centre de loisirs de Vulaines-sur-Seine en Forêt de Vulaines.

Dans ce cadre, le SMICTOM a fourni aux organisateurs des kits « clé en main » comprenant des supports de communication pour relayer et mobiliser le plus grand nombre, et le matériel nécessaire au ramassage des déchets. La collecte des déchets ramassés est également prise en charge par le syndicat.

La 7^{ème} édition des Journées Forêt Belle : les 21, 22 et 23 mars 2025

1000 participants dont 250 scolaires

- > 30 points de ramassage sur 24 communes
- > Déchets ramassés :
 - 2,5 tonnes d'ordures ménagères ;
 - 200 kg d'emballages ;
 - 1 tonne de verre ;
 - 1,2 tonnes d'encombrants
- > Opération « coup de poing » :
 - Route de Samois - D137 (Avon – carrefour de Bourgogne)
 - 150 participants
 - 2,5 T de déchets ramassés, dont 1 T d'encombrants



L'information
aux habitants

4.1 Les animations
scolaires et péri-scolaires

Tout au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés à l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges, lycées ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif est de transmettre aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2025, **284 animations de sensibilisation** ont été réalisées dans les écoles et structures éducatives ; un nombre en augmentation de 110,37 % par rapport à 2024.

Cette augmentation correspond en réalité à un retour à la normale. En effet, la forte mobilisation des équipes du SMICTOM pour la préparation aux changements d'organisation de la collecte intervenant au 1^{er} mars 2025 sur le territoire imposait de différer certaines missions en 2024, dont les animations scolaires.

Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco-consommation...). La majorité d'entre-elles sont réalisées dans les écoles primaires.



284
animations
scolaires



Commune	Nombre d'animations
Achères-la-Forêt	0
Arbonne-la-Forêt	10
Avon	49
Barbizon	0
Bois-le-Roi	17
Boissy-aux-Cailles	0
Bourron-Marlotte	0
Cély-en-Bière	3
Chailly-en-Bière	0
Champagne-sur-Seine	10
Chartrettes	0
Fleury-en-Bière	0
Fontaine-le-Port	0
Fontainebleau	38

Commune	Nombre d'animations
Héricy	7
La Chapelle-la-Reine	0
Le Vaudoué	0
Montigny-sur-Loing	5
Moret-Loing-et-Orvanne	46
Écuelles	0
Épisy	0
Montarlot	0
Moret-sur-Loing	30
Veneux-les-Sablons	16
Noisy-sur-École	30
Perthes-en-Gâtinais	0
Recloses	0
Saint-Germain-sur-École	0

Commune	Nombre d'animations
Saint-Mammès	16
Saint-Martin-en-Bière	0
Saint-Sauveur-sur-École	0
Samois-sur-Seine	30
Samoreau	5
Thomery	9
Tousson	0
Ury	2
Vernou-la-Celle-sur-Seine	0
Villecerf	2
Villemer	0
Vulaines-sur-Seine	5
TOTAL	284

4.2 Les événements du SMICTOM

Déchets ramassés :

2,5 tonnes
d'ordures ménagères

200 kg
d'emballages

1 tonne
de verre

1,2 tonnes
d'encombrants



LA 7ÈME ÉDITION DES JOURNÉES #FORÊTBELLE : LES 21, 22 ET 23 MARS 2025

Comme chaque année, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau était le coordinateur de cette grande action citoyenne et le succès fut au rendez-vous avec : 1 000 participants dont 250 scolaires et 30 points de ramassage sur 24 communes.

Tous les acteurs locaux étaient mobilisés pour ce grand week-end de sensibilisation : le Lions Club de Fontainebleau, Défi 77 pour l'environnement, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la communauté de communes Moret Seine et Loing, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, les Amis de la Forêt de Fontainebleau et le SMICTOM-LOMBRIC.

L'opportunité a été donnée aux citoyens d'agir et de s'unir face aux problèmes des déchets dans la nature. La mobilisation des communes, associations et citoyens a permis de mettre en avant les bons comportements et de pointer du doigt les comportements répréhensibles.

1 000
participants dont
250
scolaires

Opération « coup de poing » :
Route de Samois - D137 (Avon –
carrefour de Bourgogne),
dimanche 23 mars de 9h à 12h

Nombre de participants : 150

**Déchets collectés : 2,5 tonnes
dont 1 tonne d'encombrants**



Tous les déchets ont été triés et ont pu être collectés par le SMICTOM avec le soutien de Veolia Propreté et Kutler, engagés dans cette démarche depuis la 1ère édition des journées #ForêtBelle. Les déchets ont ainsi été correctement valorisés et recyclés !



Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE



LE FESTIVAL TERRE AVENIR

pour sensibiliser à la prévention des déchets et à la protection de l'environnement

Zoom sur le Festival Terre Avenir 2025 : une soixantaine de stands et près de 3 000 visiteurs.

Le Festival Terre Avenir, temps fort de sensibilisation axé sur le développement durable, est un rendez-vous majeur de la rentrée de septembre pour le sud de la Seine-et-Marne.



Les 13 et 14 septembre 2025, la thématique des Ressources a rassemblé plus d'une soixantaine de stands et près de 3 000 visiteurs. Ateliers, conférences, visites de site, balades en calèche, expositions, projection-débat, vente de produits bio et/ou locaux ont ponctué le week-end !

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation.

Du samedi 22 au dimanche 30 novembre 2025, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau et ses communes adhérentes se sont mobilisés afin de réaliser des animations sur divers thèmes en lien avec la prévention des déchets.

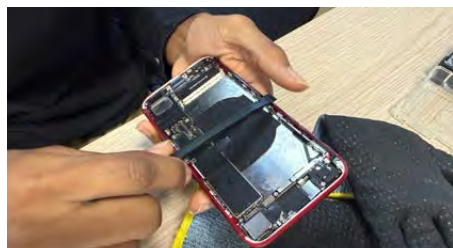
Grand public :

- > Atelier réparation lors des journées portes ouvertes du « Repair'Kfé de Moret-Loing-et-Orvanne » : 25 et 27 novembre de 10h à 19h à Ecuelles (Moret-Loing-et-Orvanne)
- > Atelier réparation lors de la journée portes ouvertes du Repair Café « Au Bon Repépère » : 27 novembre de 9h à 18h à Montarlot (Moret-Loing-et-Orvanne)



Publics spécifiques :

- > Atelier réparation de téléphones et ordinateurs, avec les étudiants de BTS CIEL-IR du Lycée La Fayette. 17-26 novembre à Champagne-sur-Seine



- > Animations scolaires sur les thèmes des produits ménagers, de l'alimentation durable et du compostage. 24, 25 et 27 novembre à Avon et Moret-Loing-et-Orvanne
- > Récolte et distribution de compost en pied d'immeuble, par et pour les habitants de la résidence du Touring Club. 25 novembre à Avon

TOUS AU COMPOST

Tous au Compost est un événement annuel national porté par le Réseau Compost Citoyen (RCC) pour découvrir, apprendre et agir autour du compostage, partout en France, avec des animations locales.

Du 27 mars au 13 avril 2025, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'est mobilisé autour d'une vingtaine d'actions en lien avec le compostage de proximité.

- > Troc aux plantes de Veneux-Les Sablons, le 29 mars
- > Récolte de compost à la résidence des Riches à Avon, le 29 mars
- > Transfert et récolte de compost à la résidence La Forêt à Fontainebleau, le 29 mars
- > Récolte de compost à la résidence Cahen Michel à Veneux-Les Sablons, le 29 mars
- > Journées des plantes et art du jardin à Fontainebleau, les 29 et 30 mars
- > Campagne de pesée des déchets alimentaires au Lycée La Fayette à Champagne-sur-Seine, du 31 mars au 13 avril
- > Animation scolaire sur le compostage à l'école Alexandre Chevrier à Veneux-Les Sablons, le 1^{er} avril
- > Animation scolaire sur le compostage au Lycée Uruguay à Avon, le 2 avril
- > Sensibilisation au compostage individuel à Chailly-en-Bière, le 4 avril
- > Transfert de compost à la résidence du Parc à Avon, le 4 avril
- > Transfert de compost à la résidence Les Guettes 1 à Saint-Mammès, le 5 avril
- > Récolte de compost à la résidence Val Vert à Avon, le 5 avril
- > Animation scolaire sur le compostage au Collège de la Vallée à Avon, le 7 avril
- > Animation scolaire sur le compostage à l'école Alfred Binet à Samois-sur-Seine, le 8 avril
- > Inauguration des composteurs du Lycée La Fayette à Fontaineroux, 9 avril
- > Animation scolaire sur le compostage à l'école Jean Carcy à Héricy, le 10 avril
- > Inauguration du site de compostage au restaurant La Papote à Bourron-Marlotte, le 10 avril
- > Animation scolaire sur le compostage au Campus UTEC à Avon, le 11 avril
- > Inauguration du site de compostage de l'école Félice à Avon, le 11 avril
- > Inauguration du site de compostage partagé rue François Mitterrand à Veneux-Les Sablons, le 12 avril
- > Animation scolaire sur le compostage à l'école Henri Maugé à Champagne-sur-Seine, le 31 avril



4.3 La sensibilisation lors des manifestations locales

Les agents du SMICTOM animent des stands d'information et ateliers de sensibilisation lors des manifestations locales.

Au total **16 manifestations** ont accueilli le stand du SMICTOM au cours de l'année.



STANDS COMPOSTAGE

- > Journées des Plantes & Arts du Jardin à Fontainebleau
- > Troc aux Plantes à Fontaine-le-Port
- > Troc aux Plantes à Veneux-les Sablons
- > MSL en fête à Moret-sur-Loing
- > Naturiales à Fontainebleau
- > Journée verte à Bourron-Marlotte
- > Ecologissons à Thomery
- > Fête de la Nature à Moret-sur-Loing
- > Festival Terre Avenir à Veneux-les Sablons
- > Dimanche Nature à Vernou-la-Celle-sur-Seine

STANDS BASKET-TRI

- > Fête de la Saint-Jean à Ecuelles
- > Ronde à Vélo à Fontainebleau
- > Dimanche Nature à Vernou-la-Celle-sur-Seine

ATELIERS RÉCUP'

- > Réparons Ensemble à Bois-le-Roi
- > Marché de Noël de Samois-sur-Seine

ATELIERS PRODUITS MÉNAGERS

- > Maison Départementale des Solidarités de Fontainebleau
- > Médiathèque Sarah Bernhardt à Veneux-les Sablons
- > Ronde à Vélo à Fontainebleau

AUTRES

Festival Terre Avenir à Moret-Loing-et-Orvanne

Les stands ou ateliers permettent d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens, de promouvoir les actions de réduction des déchets et le compostage.

La présence des équipes sur le terrain favorise également la bonne compréhension par les habitants des consignes de tri et de l'organisation de la collecte.



4.4 Les outils de communication

CALENDRIERS DE COLLECTE

Le calendrier de collecte, principal outil de communication du syndicat, est distribué à **50 000 exemplaires** dans toutes les boîtes aux lettres du territoire chaque fin d'année.



LA LETTRE « SMICTOM & VOUS, 100% TRI, ZÉRO DÉCHET »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite de thèmes particuliers en lien avec l'actualité afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage etc.).

Distribuée à **50 000 exemplaires** :

- > numéro 17 distribué en décembre 2024 / janvier 2025,
- > numéro 18 distribué en avril 2025 / mai 2025,
- > numéro 19 distribué en novembre 2025 / décembre 2025.

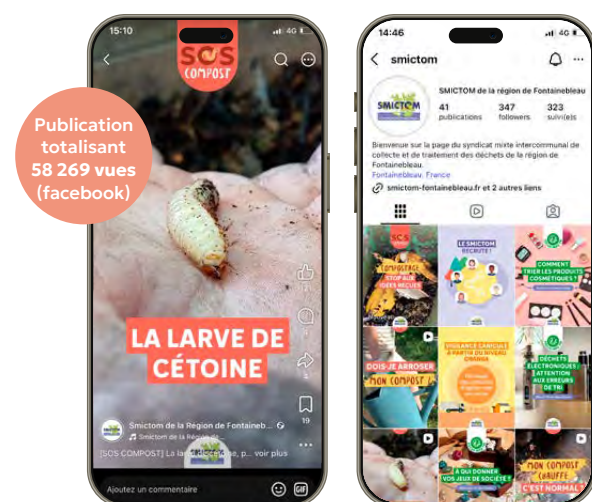


LE SMICTOM SUR LES RÉSEAUX

Les réseaux sociaux accompagnent les habitants dans leur vie quotidienne. C'est tout naturellement que le SMICTOM y a trouvé sa place.

En 2025, **3 243 abonnés** à la page Facebook, soit une augmentation de 5,5% par rapport à 2024.

En 2025, le syndicat a également lancé son compte Instagram, qui comptait **302 abonnés** en fin d'année.

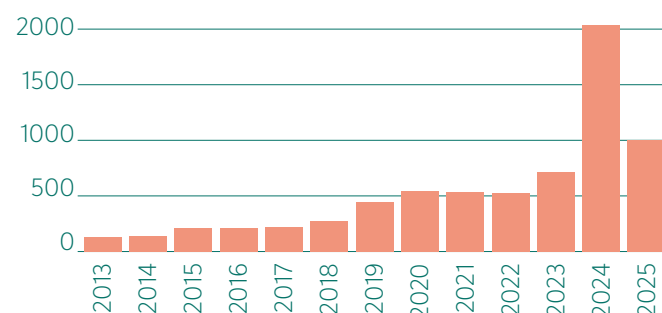


L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET LES DEMANDES PAR MAIL

Les habitants adressent leurs questions directement par téléphone, ou depuis le site internet du syndicat.

En 2025, ce sont **1 093 demandes de renseignements** qui ont été adressées aux services du SMICTOM. Un chiffre en baisse en comparaison à 2024 où le nombre de demandes avait explosé (+184 % avec 2 024 demandes), mais encore élevé au premier semestre qui a enregistré 800 demandes sur les 1 093 annuelles.

Nombre de demandes par mail via le site du SMICTOM



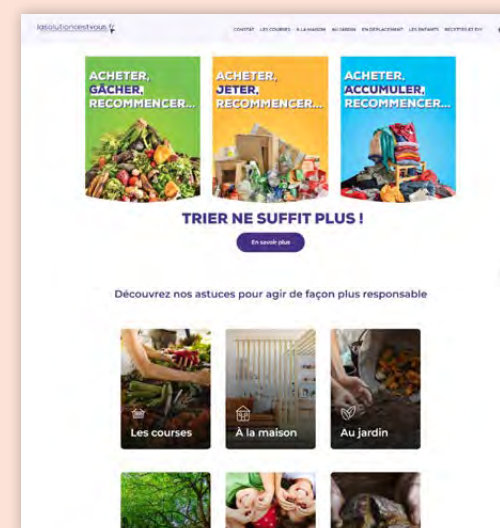
LES SITES INTERNET



Le site internet est régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, événements, le tri, le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger.

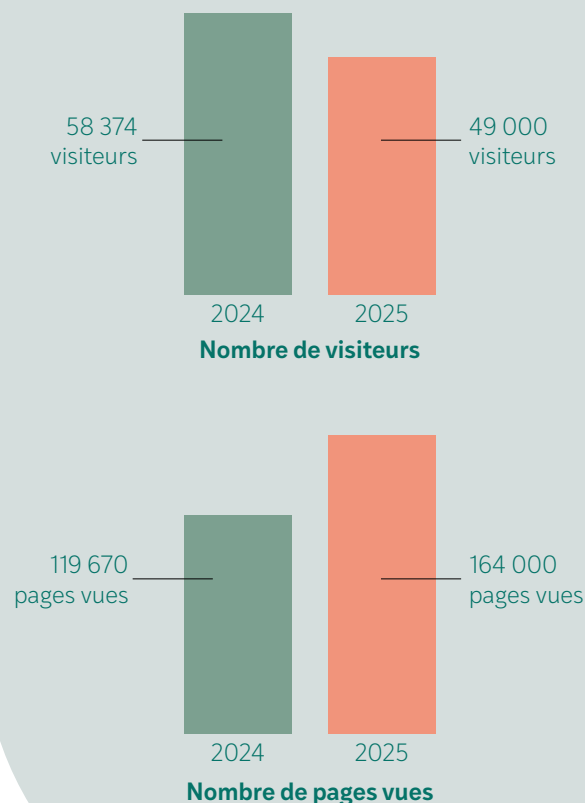


En complément, le syndicat a créé en 2023 un second site internet dédié à la prévention des déchets. Ce site a été créé pour accompagner les personnes souhaitant adopter un mode de vie plus responsable et durable. Il met à disposition des conseils pratiques, des ressources pédagogiques et des outils concrets pour aider chacun à réduire son impact environnemental au quotidien. Le site aborde des thématiques telles que **la consommation responsable, le tri, le désencombrement, la réduction des déchets et les écogestes**, avec une approche accessible et orientée vers l'action. Son objectif est de démontrer que chaque individu peut devenir un acteur du changement grâce à des gestes simples et des habitudes de consommation plus réfléchies.



Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE

Fréquentation du site internet www.smictom-fontainebleau.fr



Le coût du service

5.1 Les dépenses

LES MODALITÉS D’EXPLOITATION ET LES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES PAR LE SMICTOM À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

Les marchés publics

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en 2025 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans (Gré à Gré janvier et février 2025)	28/02/2033	6 475 957,14 €
VEOLIA	Maintenance de conteneurs enterrés et aériens	Marché public de 4 ans	31/07/2029	28 255,30 €
VEOLIA	Retrait et reprise des cloisons de bacs de collecte	Marché public de 6 mois	14/04/2025	133 039,72 €
VEOLIA	Collecte et traitement des PAV biodéchets (hors commune de Fontainebleau)	Marché public d’1 an (Convention janvier et février 2025)	28/02/2027	88 359,14 €
COMPOST ET NOUS	Collecte et traitement des PAV biodéchets en vélo cargo (commune de Fontainebleau uniquement)	Marché public d’1 an (Convention janvier et février 2025)	28/02/2027	45 825,25 €
SULO	Fourniture des bacs	Marché public de 4 ans	30/11/2028	222 716,40 €
SULO	Fourniture de composteurs en plastiques et bioseaux	Marché public de 4 ans	02/01/2026	1 818 €
SULO	Fourniture et pose de conteneurs enterrés	Marché public de 4 ans	31/07/2029	34 425,60 €
ASSOCIATION EMERAUDE	Fourniture de composteurs en bois et bioseaux	Marché public de 4 ans	02/01/2026	0 €
IN’PACT	Maintenance du parc de bacs ; Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31/07/2028	491 129,28 €
IN’PACT	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	19/11/2029	292 001,50 €
KUTLER	Maintenance du parc de bacs roulants	Marché public de 4 ans	31/07/2027	51 482,32 €
WIN BIN / FM Développement	Fourniture, installation et maintenance d’abri-bacs à biodéchets et fourniture de bioseaux	Marché public de 4 ans	23/07/2026	34 891,23 €
MODULE CONCEPT	Construction vestiaires site Vernou	Marché public de 4 mois	04/2025	50 632,97 €
Total				7 950 533.85 €

Les conventions

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat	Échéance	Montant annuel des prestations en 2025 en € TTC
IN’PACT	Lavage des abris-bacs biodéchets	Convention	28/02/2026	34 811,96 €
IN’PACT	Rotation et lavage des bacs biodéchets	Convention	28/02/2026	27 075,70 €
IN’PACT	Collecte des biodéchets (Lycée Uruguay et François 1 ^{er})	Convention	31/12/2026	6 804,75 €
IN’PACT	Collecte papiers imprimés (Professionnels)	Convention	30/04/2029	2 044,62 €
MOULINOT	Traitement des biodéchets (Lycée Uruguay et François 1 ^{er})	Convention	31/12/2026	8 903,67 €
Total				79 640,70 €

La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Montant annuel des prestations en 2025 en € TTC
SMITOM LOMBRIC	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	6 532 427,59 € (Cotisation + traitement)
SIREDOM	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	216 756,31 €
SMETOM (convention)	Collecte et traitement / Valorisation des déchets ménagers	Convention	228 701,93 €
BGV (convention)	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Convention	242 717,64 €

Les indicateurs économiques

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l’année 2025. Il s’agit donc d’une approche différente de l’approche budgétaire.

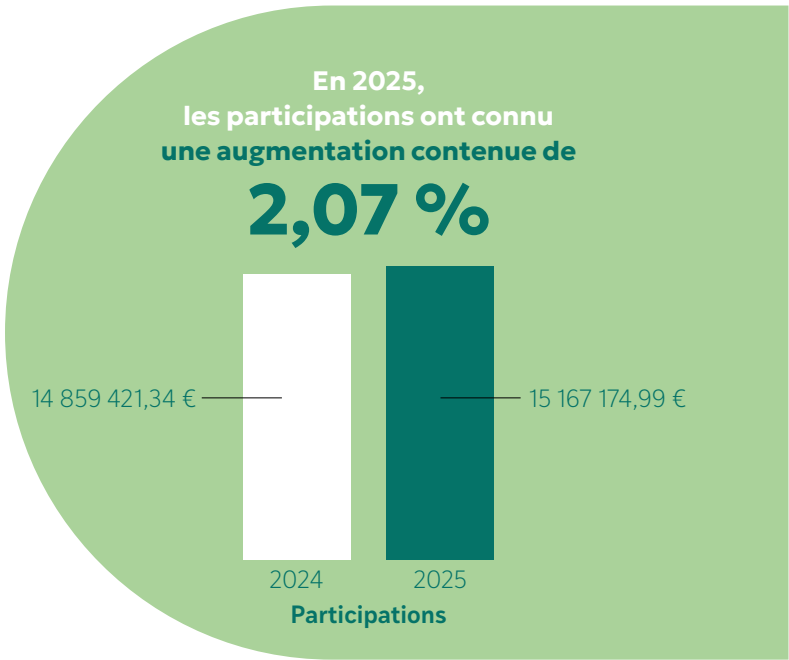
Les indicateurs de coûts : coût du service public de gestion des déchets

Indicateurs économiques année 2025 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
Prestations de maintenance, collecte et traitement	15 618 734,61 €	148,50 €
Contributions versées au SMITOM-LOMBRIC et SIREDOM (cotisation annuelle)	3 824 372,08 €	38,20 €
Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d’administration, de communication, de personnel...)	1 271 171,03 €	12,10 €
Amortissements des biens	675 705 €	6,40 €

5.2 Le financement du service

LES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Votées en début d’année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l’ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d’achat des bacs ainsi qu’aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l’objet d’un réajustement l’année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.



LA REDEVANCE SPÉCIALE

Pour chaque professionnel assujetti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l’année précédente étant déduite.

Année	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2003	0,027 €	528 521 €	127
2004	0,029 €	770 209 €	194
2005	0,030 €	818 495 €	205
2006	0,031 €	894 027 €	207
2007	0,032 €	890 142 €	201
2008	0,032 €	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0,034 €	899 771 €	254
2011	0,036 €	905 095 €	231
2012	0,038 €	994 313 €	241
2013	0,038 €	945 660 €	247
2014	0,038 €	945 660 €	247

Année	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2015	0,038 €	945 554 €	255
2016	0,039 €	957 162 €	260
2017	0,039 €	940 075 €	260
2018	0,039 €	955 161 €	269
2019	0,04056 €	1 037 276 €	251
2020	0,04056 €	817 573 €	251
2021	0,04056 €	986 322 €	259
2022	0,04056 €	1 100 281 €	295
2023	0,04344 €	1 168 908 €	299
2024	0,04344 €	1 338 445,04 €	307
2025	0,04344	1 377 510,21 €	305

* produit du versement aux communes (80%)

5.3 La synthèse des coûts

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM.

CARACTÉRISTIQUES DU SYNDICAT DE COLLECTE

- > Nom : SMICTOM de la Région de Fontainebleau
- > Compétence : Collecte
- > Nombre de communes : 35
- > Taux d’habitat vertical : 34 %
- > Population desservie : 105 161 (source INSEE 2022)

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

Indicateur	Valeur 2025	Évolution par rapport à 2024
Tonnage total de déchets collectés en 2025 par le SMICTOM	37 263 tonnes	- 7,3 %
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	98 %	0 pt
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés	354 kg/hab	- 6,5 %
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées (avec assimilés)	220 kg/hab	- 11,8 %
Ratio par habitant des déchets verts collectés	47 kg/hab	+ 9,3 %
Ratio par habitant des emballages et journaux-magazines collectés	53 kg/hab	+ 1,9 %
Ratio par habitant du verre collecté	32 kg/hab	0 %
Ratio par habitant des déchets alimentaires collectés	2 kg/hab	0 %
Taux de refus du centre de tri	20,10 %	+ 2,76 pts
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie	158 kg/hab	- 13,2 %
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Valorisation énergétique, recyclage, compostage	Valorisation énergétique, recyclage, compostage

Indicateurs financiers

Indicateur	Montant total	En €/hab
Contributions des collectivités adhérentes	15 167 175,00 €	144 €

6.1 Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

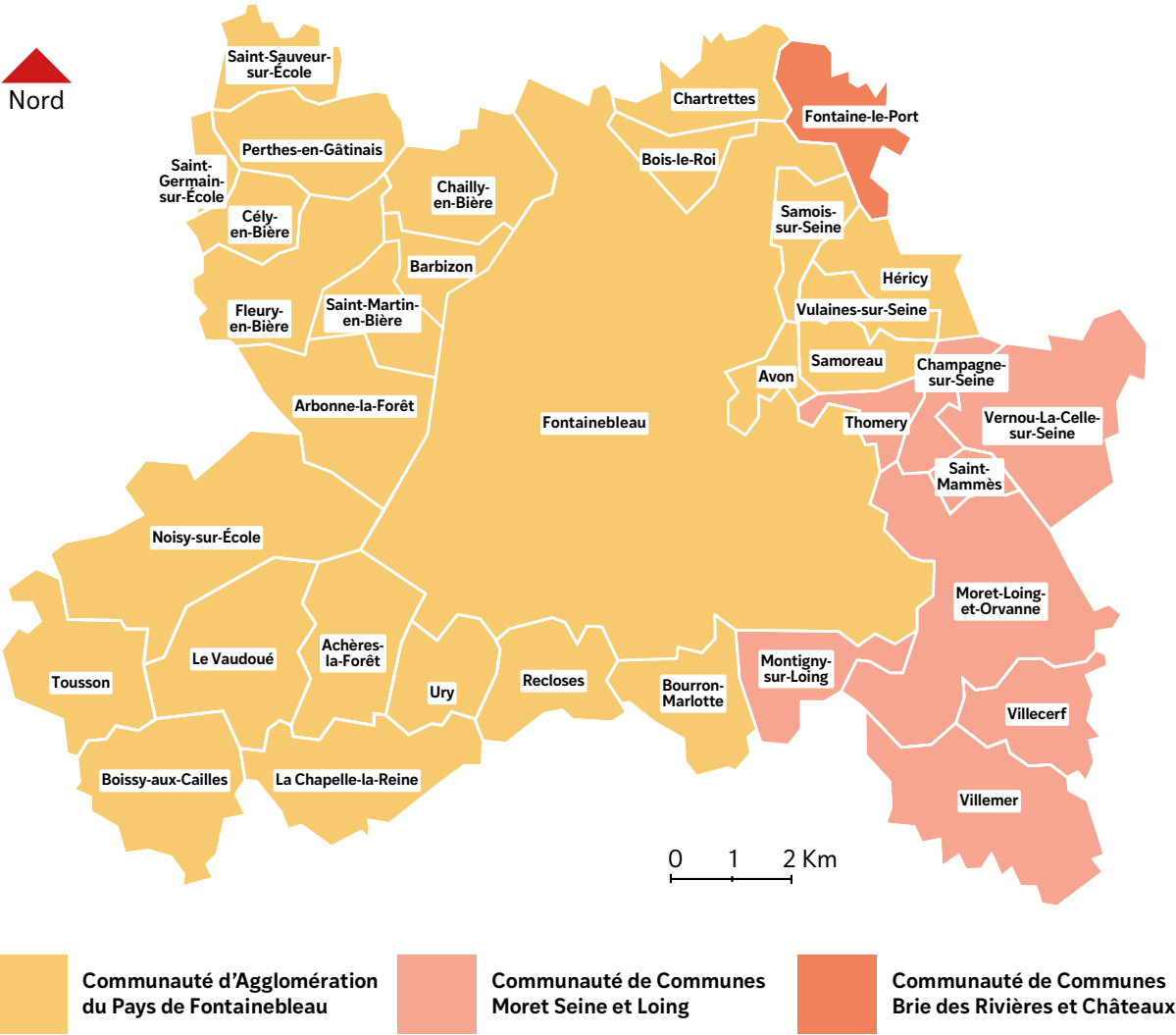
Commune	Habitants	Commune	Habitants	Commune	Habitants
Achères-la-Forêt	1 215	Fontainebleau	16 308	Samoreau	2 473
Arbonne-la-Forêt	1 022	Héricy	2 607	Tousson	346
Avon	13 750	La Chapelle-la-Reine	2 266	Ury	914
Barbizon	1 305	Le Vaudoué	748	Vulaines-sur-Seine	2 781
Bois-le-Roi	6 165	Noisy-sur-École	1 881		
Boissy-aux-Cailles	282	Perthes-en-Gâtinais	2 108		
Bourron-Marlotte	2 869	Recloses	642		
Cély-en-Bière	1 280	Saint-Germain-sur-École	373		
Chailly-en-Bière	2 208	Saint-Martin-en-Bière	765		
Chartrettes	2 632	Saint-Sauveur-sur-École	1 152		
Fleury-en-Bière	699	Samois-sur-Seine	2 118		



Population : source INSEE, recensement 2022

Tonnages collectés en 2025 (en tonnes)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Achères-la-Forêt	260	1,15	-	72	56	-
Arbonne-la-Forêt	228	1,43	145	49	24	-
Avon	2965	73,65	206	649	294	-
Barbizon	550	1,99	200	89	68	-
Bois-le-Roi	1179	4,07	409	346	220	-
Boissy-aux-Cailles	50	-	-	18	6	1
Bourron-Marlotte	618	8,37	170	172	126	-
Cély-en-Bière	281	1,83	172	60	37	-
Chailly-en-Bière	555	3,47	270	128	63	-
Chartrettes	528	7,03	176	136	89	-
Fleury-en-Bière	133	1,2	120	36	15	-
Fontainebleau	4558	33,60	185	924	560	-
Héricy	489	3,39	156	143	91	-
La Chapelle-la-Reine	468	9,09	-	110	124	-
Le Vaudoué	136	1,22	-	58	39	1
Noisy-sur-École	372	2,40	-	118	57	6
Perthes-en-Gâtinais	445	2,23	236	97	44	-
Recloses	141	1,79	-	39	27	-



	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Saint-Germain-sur-École	78	1,32	38	24	8	-
Saint-Martin-en-Bière	170	1,64	105	40	31	-
Saint-Sauveur-sur-École	244	0,61	170	53	20	-
Samois-sur-Seine	482	6,59	124	119	91	-
Samoreau	537	3,09	165	149	80	-
Tousson	63	0,13	-	31	18	1
Ury	145	2,28	-	58	22	-
Vulaines-sur-Seine	556	4,76	206	167	87	-
Total	16232	178,34	3254	3884	2297	9

Performances de collecte (ratio par kg/hab en 2025)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Achères-la-Forêt	214	1	-	59	46	-
Arbonne-la-Forêt	223	1	142	48	23	-
Avon	216	5	15	47	21	-
Barbizon	422	2	153	68	52	-
Bois-le-Roi	191	1	66	56	36	-
Boissy-aux-Cailles	177	-	-	65	22	5
Bourron-Marlotte	215	3	59	60	44	-
Cély-en-Bière	220	1	134	47	29	-
Chailly-en-Bière	251	2	122	58	28	-
Chartrettes	201	3	67	52	34	-
Fleury-en-Bière	190	2	172	52	22	-
Fontainebleau	279	2	11	57	34	-
Héricy	187	1	60	55	35	-
La Chapelle-la-Reine	206	4	-	49	55	-
Le Vaudoué	181	2	-	77	52	1
Noisy-sur-École	198	1	-	63	30	3
Perthes-en-Gâtinais	211	1	112	46	21	-
Recloses	220	3	-	61	43	-
Saint-Germain-sur-École	209	4	103	63	23	-
Saint-Martin-en-Bière	223	2	138	52	40	-
Saint-Sauveur-sur-École	211	1	147	46	17	-
Samois-sur-Seine	228	3	59	56	43	-
Samoreau	217	1	67	60	32	-

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Tousson	182	0	-	89	51	3
Ury	159	2	-	63	24	-
Vulaines-sur-Seine	200	2	74	60	31	-
Total	229	3	46	55	32	0,1

Acquisition de composteurs individuels en 2025

	Composteurs individuels acquis en 2024	Composteurs individuels acquis en 2025	Évolution des acquisitions
Achères-la-Forêt	29	9	↓
Arbonne-la-Forêt	15	7	↓
Avon	50	35	↓
Barbizon	20	7	↓
Bois-le-Roi	82	45	↓
Boissy-aux-Cailles	2	0	↓
Bourron-Marlotte	36	17	↓
Cély-en-Bière	13	11	↓
Chailly-en-Bière	33	3	↓
Chartrettes	34	23	↓
Fleury-en-Bière	9	4	↓
Fontainebleau	69	21	↓
Héricy	39	12	↓
La Chapelle-la-Reine	24	7	↓
Le Vaudoué	11	1	↓
Noisy-sur-École	18	18	=
Perthes-en-Gâtinais	26	8	↓
Recloses	16	1	↓
Saint-Germain-sur-École	1	0	↓
Saint-Martin-en-Bière	8	1	↓
Saint-Sauveur-sur-École	11	3	↓
Samois-sur-Seine	37	13	↓
Samoreau	38	13	↓
Tousson	2	1	↓
Ury	18	4	↓
Vulaines-sur-Seine	36	21	↓
Total	677	285	↓

6.2 Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Commune	Habitants	Commune	Habitants
Champagne-sur-Seine	6 643	Thomery	3 527
Montigny-sur-Loing	2 705	Vernou-la-Celle	2 648
Moret-Loing-et-Orvanne	12 857	Villecerf	736
Saint-Mammès	3 334	Villemer	776

Population : source INSEE, recensement 2022

8 communes
sur le territoire
de compétence
du SMICTOM

Population
33 226

Tonnages collectés en 2025 (en tonnes)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Champagne-sur-Seine	1 461	12	194	287	136	-
Montigny-sur-Loing	649	5	159	164	109	-
Moret-Loing-et-Orvanne	2 548	31	616	657	401	-
Saint-Mammès	654	6	168	151	96	-
Thomery	556	5	245	172	120	-
Vernou-la-Celle	556	6	154	124	80	-
Villecerf	148	3	42	41	33	-
Villemer	146	2	42	42	33	-
Total	6718	57	1621	1667	1007	-

Performances de collecte (ratio par kg/hab en 2025)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Champagne-sur-Seine	220	2	29	43	20	-
Montigny-sur-Loing	240	2	59	61	40	-
Moret-Loing-et-Orvanne	198	2	48	51	31	-
Saint-Mammès	196	2	50	45	29	-
Thomery	158	1	70	49	34	-
Vernou-la-Celle	210	2	58	47	30	-
Villecerf	200	4	57	56	45	-
Villemer	188	2	54	54	42	-
Total	202	2	59	58	30	-

Acquisition de composteurs individuels en 2025

	Composteurs individuels acquis en 2024	Composteurs individuels acquis en 2025	Évolution des acquisitions
Champagne-sur-Seine	50	20	↓
Montigny-sur-Loing	59	26	↓
Moret-Loing-et-Orvanne	196	107	↓
Saint-Mammès	34	21	↓
Thomery	74	24	↓
Vernou-la-Celle	27	6	↓
Villercerf	22	3	↓
Villemer	14	5	↓
Total	476	215	↓

6.2 Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Commune	Habitants
Fontaine-le-Port	1 026

Population : source INSEE, recensement 2022

1 commune sur le
territoire de compétence
du SMICTOM

Tonnages collectés en 2025 (en tonnes)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Fontaine-le-Port	195	1,76	60	60	38	-

Performances de collecte (ratio par kg/hab en 2025)

	Ordures ménagères	Déchets alimentaires	Déchets verts	Emballages et papiers	Verre	Encombrants
Fontaine-le-Port	190	2	59	58	37	-

Acquisition de composteurs individuels en 2025

	Composteurs individuels acquis en 2024	Composteurs individuels acquis en 2025	Évolution des acquisitions
Fontaine-le-Port	15	8	↓

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le 12/10/2026

ID : 077-257701698-20261005-2026_053-DE



SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

56 route de Bourgogne
VENEUX-LES SABLONS
77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE

Tél : 01 60 70 88 99
communication@smictom-fontainebleau.fr

www.smictom-fontainebleau.fr

[f](#)@smictomfontainebleau

Rapport établi conformément à la Loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite Loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Crédits iconographiques et photographiques :

Visuels et photographies du SMICTOM de la Région de Fontainebleau à l'exception de :
photographie page 11 designed by Magnific, photographie page 34 pexels-mccutcheon.

